

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2013-2014



RAPPORT D'ACTIVITÉ ANNÉE 2013-2014

1-Le Domaine de la Palissade

L'essentiel en une page !

Page 2

2-Que s'est-il passé en 2013-2014 ?

Les points marquants en terme de gestion, de fonctionnement et d'événements naturels

Page 4

3-Bilan 2013

Gardiennage et surveillance, entretien, aménagements et restauration du site, suivis biodiversités, accueil du public et communication, bilan administratif

Page 5

4-Bilan 2014

Les points marquants en terme de gestion, de fonctionnement et d'événements naturels

Page 30

Annexes

Page 37



Toutes les photos ont été prises par l'équipe en 2013 et 2014 sauf mention contraire

1. FICHE TECHNIQUE

Commune : Arles, village de Salin de Giraud
 Superficie : 702 hectares
 Département : Les Bouches-du-Rhône
 Bâti : 402 m²
 Date de l'avis du Conseil de Rivage : 15/10/1976
 Date de la décision du Conseil d'Administration : 25/10/1976
 Date de l'acquisition : 05/02/1977
 Mode d'acquisition : amiable
 Montant de l'acquisition : 8 075 000 Francs (environ 1 231 039 Euros)
 Nom du vendeur : S.C.I. La Palissade
 Propriétaire : Conservatoire du Littoral
 Gestionnaire : Parc naturel régional de Camargue (Région Provence-Alpes-Côtes-d'Azur et Conseil Général des Bouches-du-Rhône)
 Statuts de protection : ZPS au titre de la directive Oiseaux, ZNIEFF de type I, inclus dans le site inscrit du PNR de Camargue, dans la ZICO Camargue et dans la zone Ramsar. SIC au titre de la directive Habitat. Zone centrale de la réserve de biosphère Camargue dans le cadre du programme MAB (Unesco)

2. DESCRIPTION DES MILIEUX

Le Domaine appartient à la Camargue dite « laguno-marine », avec une influence dulçaquicole liée à la proximité du Rhône. Situé hors digue, il est au cœur de la dynamique deltaïque de l'embouchure. Ainsi, les crues régulières du fleuve et les incursions ponctuelles d'eaux marines façonnent un paysage d'une valeur écologique remarquable. Dans un tel milieu d'interface, les échanges de matière entre les êtres vivants sont énormes. La richesse piscicole en est l'illustration : près de 50 espèces de poissons (dont 6 d'intérêt patrimonial) fournissent une alimentation de choix pour les nombreux oiseaux qui fréquentent le Domaine. Sansouïres, scirpaies, jonchaies, roselières, marais permanent et temporaire, dunes et boisement : le Domaine offre à une petite échelle une grande diversité d'habitats et de paysages représentatifs de la Camargue. Parmi les 24 habitats naturels recensés sur le Domaine suivant la nomenclature Corine-Biotope, 10 sont inscrits à l'annexe I de la directive Habitats.

3. VOCATIONS DU SITE

Protection des milieux naturels remarquables.
 Point d'observation de la dynamique deltaïque.
 Sensibilisation du public à l'environnement naturel.

4. CONVENTION DE GESTION

Signée le 16 juillet 2009, pour une période de 6 ans (renouvelable une fois par accord tacite) entre le Conservatoire du Littoral et le Syndicat Mixte pour la Gestion du Domaine de la Palissade.



Elle est établie en application de la convention type approuvée par le Conseil d'Administration du 11 mars 2004. Au 31 décembre 2013, cette convention a été transféré au bénéfice du Parc régional naturel de Camargue.

5. PLAN DE GESTION

Le Plan de Gestion, qui définit les orientations de la gestion et planifie les opérations dans un programme quinquennal, a été rédigé entre 2006 et 2008 par la Tour du Valat et couvre la période 2008 à 2013. Il a été validé par le Comité Syndical le 24 juin 2008. Pour cet actuel Plan de Gestion de nouveaux objectifs de gestion ont été définis, de façon assez originale. Nous avons bien évidemment conservé la philosophie de gestion, mais en précisant l'articulation du site avec son environnement.

Orientations de Gestion :

• **Contribuer à la protection de l'environnement naturel de l'embouchure du Grand Rhône**
 Renforcer la protection des territoires périphériques au domaine, en concertation avec les usagers et les habitants de Salin de Giraud.

•Favoriser sur le domaine le contexte évolutif naturel de l’embouchure du Rhône.

Maintenir dans un état de conservation satisfaisant les milieux aquatiques en prenant en compte les paysages ainsi que les habitats et les espèces à forte valeur patrimoniale ;

Maintenir dans un état de conservation satisfaisant les milieux terrestres ou émergés en prenant en compte les paysages ainsi que les habitats et les espèces à forte valeur patrimoniale ;
Améliorer les connaissances sur le site.

•Développer, par la recherche scientifique, la valorisation du fonctionnement et de l’évolution du système deltaïque

Mettre en place un dispositif d’observation de l’embouchure du Grand-Rhône, orienté sur la dynamique deltaïque et les conséquences des changements climatiques, en collaboration avec l’Observatoire Camargue.

•Développer l’accueil du public et l’éducation à l’environnement et au territoire, dans le respect de l’équilibre écologique du site

•Promouvoir et mettre en oeuvre les principes du développement durable

6.COÛTS DE GESTION

Les dépenses de fonctionnement au 31 décembre 2013 s’élèvent à 570 512,73 € et les recettes à 519 368,99 €, soient respectivement 93,52 % et 110,23 % de taux de réalisation.



SITUATION DU DOMAINE DE LA PALISSADE



La gestion de la Nature nous apprend qu'il n'y pas de début ni de fin, sans doute au mieux des cycles...

Pour autant quand les choses arrivent à leur terme, il est nécessaire de remercier ceux qui ont participé. Je voudrais donc remercier toute mon équipe actuelle et passée, pour le travail fourni dans la gestion du domaine de la Palissade. Bien sûr nous continuons encore ensemble, mais il ne faut pas rater les occasions qui nous sont données de remercier les gens qui nous aident dans nos missions. Je me garderais bien de les nommer tous, ils ont été nombreux, mais sachez que j'ai une pensée affectueuse pour chacun d'entre vous car «la grandeur d'un métier est peut être, avant tout, d'unir les hommes» (Antoine de Saint Exupéry).

Je remercie aussi les 8 hommes et femme qui dans le cadre de leur présidence respective du Syndicat Mixte pour la Gestion du Domaine de la Palissade ont bien voulu me faire confiance.

Et puis aussi Le domaine de la Palissade pour être ce qu'il est et qui en quelques années à peine (plus de 20 ans !) m'a marqué de son empreinte.

Jean-Christophe Briffaud

Quelques événements ont marqué ces deux ans mais c'est le processus de mutualisation entre le Syndicat Mixte pour la Gestion du Domaine de la Palissade et le Parc naturel régional de Camargue qui est indubitablement l'élément majeur de ces deux années. C'est lors de la réunion conjointe des deux comités syndicaux du 11 juillet 2013 que les délibérations actant l'intégration d'une structure vers l'autre ont été prises. La fin d'année a permis de remplir certaines des obligations administratives liées à cette opération.

Afin de faciliter le processus de mutualisation, des programmes prévus dans l'activité du syndicat ont été abandonnés. Il s'agissait de toutes les opérations ayant un aspect prospectif.

Dès le 1er janvier 2014, l'intégration des deux équipes a eu lieu, avec la mise à jour de l'organigramme du PNR de Camargue et la création d'un pôle «gestion opérationnelle des espaces naturels». Certains des agents du syndicat ont rejoint d'autres pôles du PNR de Camargue et une opération de reclassement a pu avoir lieu pour un des agents. Celui-ci a pu ainsi

bénéficier du plus grand nombre de solutions professionnelles proposées dans la structure. De fait, l'équipe des espaces naturels a donc perdu un élément qui à ce jour n'est pas remplacé. Ce manque est particulièrement important dans le cadre de la mutualisation des espaces et notamment de ceux de l'embouchure du Rhône, car il limite nos capacités d'intervention vers la rive gauche du Rhône.

Après la phase d'intégration passée, c'est surtout la réflexion sur la redistribution de l'organisation et des moyens qui nous a occupé durant 2014. La mise en place d'une cogestion entre PNR de Camargue et Mairie de Port Saint Louis du Rhône, traduite par des délibérations en ce sens des deux assemblées, en est la preuve. C'est donc vers la consolidation de ce «new deal» de la gestion des espaces naturels que devront être tournés nos efforts en 2015.

Au niveau de la gestion du site, plusieurs événements ont également marqué cette période.

Tout d'abord, ces dernières années n'ont pas été favorables à l'activité

apicole : faible récolte en 2013 suite aux conditions météorologiques défavorables (notamment le régime de vent et la pluie), l'apiculteur a dû rapatrier les abeilles qui avaient épuisé leurs réserves ; en 2014 ce sont des problèmes de santé de l'apiculteur lui-même qui ne lui ont pas permis de pouvoir installer ses ruches.

Notre ami le Rhône a connu quelques sautes d'humeur et quatre débordements ont eu lieu. Un en août 2013 lié à un emplein marin, et trois autres successifs en novembre 2014. Les deux premiers sont dus à des crues directement liées aux forts épisodes pluvieux du mois de novembre et le dernier à un épisode marin par surverse de sud.

En juin 2014, nous avons pu participer pour la première fois au baguage des poussins de Goélants railleurs nés sur l'îlot de la Baisse Claire. Avec 311 oiseaux bagués, l'opération a été un succès.

Un visiteur a dû être évacué par hélicoptère suite à une réaction allergique.



1. GARDERIE ET SURVEILLANCE

La surveillance du site est assurée régulièrement tout au long de l'année avec une présence accrue en période estivale (de juin à septembre) et en période de chasse (d'août à février). Les tournées se concentrent sur les zones les plus chassées qui varient selon les conditions climatiques. Sur le Domaine Public Maritime (les 2 tiers des limites de la Palissade) la chasse est autorisée les mercredis, samedis, dimanches et jours fériés.

La garderie a été assurée pour la saison 2012/2013 par trois membres de l'équipe tous assermentés en qualité de Gardes du Littoral. Suite à une rechute d'accident du travail, un des gardes est arrêté depuis 2012. La surcharge de travail connue pendant la saison 2011/12 c'est continué pendant la saison 2012/2013.

La saison hivernale a été calme en 2013, il semble que l'activité de chasse soit en régression sur le secteur du DPM, le nombre de chasseurs ayant sensiblement diminué.

Le WE du 27-28 juillet a connu une dégradation du chantier de clôture en cours sur le sud du domaine : l'ensemble des piquets posés ont été vandalisés. Le linéaire touché

s'élève à 750m et les dégradations peuvent être estimées à plus de 3000€ de travaux et de matériels. Un Procès Verbal d'infraction a été transmis au Procureur de Tarascon et une enquête de la gendarmerie diligentée.

Différentes incivilités ont été observées cette année : chiens errants, pénétrations illicites, omniprésence des «appelants en plastiques», etc. Des «tags» ont été apposés sur le panneau d'entrée que nous avons supprimés rapidement. Enfin des manipulations non autorisés d'ouvrage hydraulique ont eu lieu, notamment sur la Baisse Claire ce qui représentait un réel danger pour l'ilot de reproduction des laro-limicoles.

Le travail initié en 2010 de travail commun sur les différents espaces naturels de Camargue et l'ONCFS s'est poursuivi cette année, des réunions de concertation, des interventions en commun ont eu lieu. L'ensemble des participants à ces opérations et notamment les agents de l'ONCFS sont satisfaits de ce type d'opération qui donne régulièrement des résultats.

Nous pouvons noter qu'il n'y a pas eu d'intervention cette année au titre du protocole vague de froid.

2. ENTRETIEN

On peut considérer que les opérations d'entretien mobilisent l'équivalent d'environ deux temps pleins. Pour mémoire la liste des opérations :

- Ramassage des déchets apportés par le Rhône
- Entretien des barrages/barbelés et clôtures
- Entretien des observatoires, des sentiers et écrans visuels
- Entretien des pistes
- Élagage, débroussaillage et gyrobroyage
- Entretien des martelières: remplacement, soudure, graissage, peinture
- Entretien des digues
- Maintien de la propreté de l'aire de pique-nique: ramassage quoti-

dien des poubelles, tonte des 5000 m² de pelouse et taille des arbres

- Maintien en état de fonctionnement de la station d'eau (intervention quasi quotidienne), de la chaufferie, des groupes électrogènes et du réseau électrique
- Nettoyage régulier de l'aire des panneaux solaires
- Entretien des bâtiments (peinture, plomberie, canalisations, sanitaires) de l'outillage, et des véhicules.

Depuis la mise en place de la nouvelle station électrique en 2009, les interventions et réparations sur les groupes électrogènes ont grandement baissés. Les travaux réalisés l'année dernière sur la station d'eau ont également porté leur fruit.

Les principales interventions d'entretien proviennent de la réparation des clôtures dont une grande partie est vétuste. En effet, la clôture extérieure, datant de 1982, a plus de 30 ans. Elle est soumise à de nombreuses pressions comme notamment les crues et empleins. Le Clos d'Armand a vu sa clôture électrique remplacée par une clôture fixe en barbelé cette année. De plus, nous avons du intervenir pour finir le chantier laissé en plan par l'association d'insertion en charge du marché des travaux.



3. AMÉNAGEMENT ET RESTAURATION DU SITE

Au regard de la décision de mutualiser le Syndicat Mixte pour la Gestion du Domaine de la Palissade avec le PNR de Camargue, le programme de travaux a été revu en cours d'année. Dans le cadre d'une

vision réaliste sur les programmes qui pouvaient être menés et pour ne pas hypothéquer les réflexions et possibilités de réorganisation liées à la mutualisation et afin de permettre une transmission administrative et comptable aisée, il a été proposé que les programmes en cours ayant une vision prospective soient suspendus.

En revanche, les programmes concernant soit des travaux sur le territoire soit l'équipement ont été maintenus.

3.1.BATI

Le deuxième volet des travaux d'huissierie a été réalisé cette année : volets, lucarnes et double vitrage ont été installés sur les niveaux +1 et +2 du bâtiment principal (le reste ayant été fait en 2012). Cette opération apporte une nette amélioration des conditions de travail dans les locaux.

La réfection de la cour principale a été menée à bien. En effet, l'usure (les précédents travaux dataient de 1982), les inondations et les travaux de réseau avaient fait disparaître le précédent revêtement. La mise en place de gravier permet de trainer le sol et d'éviter les flaques et les ornières. Parallèlement, un nouveau règlement de circulation et de stationnement des véhicules a été mis en place.

3.2.INFRASTRUCTURES

Afin d'identifier de manière claire les limites entre le Domaine Public Maritime (DPM) et la propriété, un chantier de délimitation et de pose de borne a été réalisé durant le printemps 2013 par un géomètre expert. La finalité de cette intervention était de permettre de fixer des limites claires entre le DPM et le domaine de la Palissade. Ainsi il est plus simple aujourd'hui d'identifier où doit s'appliquer la gestion DPM dans le cadre de l'affectation de ce dernier au Conservatoire du Littoral (CdL) et où devait s'installer la pose des clôtures. Un procès verbal contradictoire entre les services de l'état, le Conservatoire du littoral et le gestionnaire a été rédi-



Nouvel observatoire sur la Baisse Claire

gé et sert aujourd'hui de document de référence.

Le chantier de pose des clôtures. c'est déroulé en 2013. Il concernait pour une part, la mise en place d'un clos pour expérimenter le pâturage des bovins et son impact sur une espèce invasive, le *Baccharis halimifolia*. Et pour une autre part, la mise en place d'un clos secondaire dit de secours.

Enfin la partie sud du site devait connaître également des travaux, pour terminer la clôture des parties non enclose du domaine et remplacer la clôture brûlée en mars 2012.

Les travaux confiés à une association d'insertion ne se sont pas bien passés et ont été abandonnés suite au dépôt de bilan de l'association. Au final, l'équipe de gestion a du finir les travaux laissés en plan (printemps 2014).

Enfin, durant la pose de la clôture sur la partie sud du site, celle-ci a été vandalisée via un tronçonnage des piquets de renforts. Cet événement a fait l'objet d'un dépôt de plainte. Il confirme également que certains usagers, malgré la délimitation foncière, continuent à contester les limites de la propriété, plus de 27 ans après l'acquisition par le CdL.

Suite à ces événements la pose actuelle des clôtures sur la partie

est suspendue. L'affectation prochaine du DPM au CdL devrait permettre d'établir un nouveau mode de fonctionnement.

Les travaux concernant les écrans d'accès aux observatoires (Baisse Claire et Clos d'Argent) ainsi que la réfection d'une partie de la piste du sentier de la Baisse Claire ont été finalisés en 2013.

Parallèlement, l'observatoire de la Baisse Claire a été entièrement rénové, l'ensemble du bardage, du plancher et de la toiture ont été changé. La toiture a été complétée par une toiture en bac acier.



4. SUIVIS DES MILIEUX ET DES ESPÈCES

Dans le cadre de la fin du Plan de Gestion, un document spécifique sur les suivis scientifiques va être produit pour le premier semestre 2015. Il détaillera les protocoles, les résultats et analyses ainsi que les conclusions et perspectives pour chaque suivi.

4.1. SUIVIS PHYSIQUES

4.1.1. Suivi physico-chimique

Comme chaque année, les salinités ont été suivies de façon bimensuelle sur 22 points répartis sur toutes les masses d'eau du site. Elles sont globalement plus importantes ces dernières années par rapport à la moyenne depuis 2000.

Les salinités augmentent naturellement avec la baisse estivale des niveaux et l'augmentation des températures. Elle diminue ensuite en automne avec les remises en eau. Pour autant, cette année nous observons des variations inhabituelles : la Sableuse atteint un maximum important de salinité (36g/L) en octobre et le Clos d'Argent présente des salinités très importantes au printemps (entre 10 et 15 g/L pour une moyenne de 5g/L).

La station de la Palun montre les variations naturelles de l'année car c'est un étang sans ouvrage en communication permanente avec le Rhône et ponctuelle avec la mer. L'Oie et le Capouillet restent les basses les plus salées, la première a été remise en eau à faible niveau en août d'où la diminution de salinité, contrairement à Capouillet qui est resté asséché partiellement.

Nous faisons partie du Forum Inter-régional des Lagunes Méditerranéennes (FILMED) géré par le Pôle Relais Lagunes à la Tour du Valat et le Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon depuis 2009. Dans ce cadre, sur 9 des 22 points de suivis, certains paramètres sont mesurés en plus de la salinité : la température, l'oxygène dissous et réduit, le pH et le potentiel RedOx. Un bilan annuel de ces données est transmis au réseau. En ce qui concerne l'oxygène dissous, la valeur critique de 3 mg/l en deçà duquel la vie n'est plus possible est habituellement atteinte au moment des assecs estivaux.

Une sonde multi-paramètres a été installée de façon permanente dans le Grand Rhône en août 2011. Elle mesure en continu la température, la salinité et la conductivité, la turbidité et la profondeur. La station d'enregistrement est autonome depuis l'installation d'une alimentation photovoltaïque en automne 2012. Les données récoltées serviront également aux scientifiques et feront le lien entre les appareillages du bac de Barcarin et de l'embouchure.

Un problème sur le capteur de la sonde nous a obligé à l'envoyer en maintenance au cours du printemps. Elle a été recalibrée et le capteur de conductivité a été remplacé. Malheureusement le capteur de pression qui détermine la profondeur n'est pas réparable. De plus, depuis sa remise à l'eau en septembre, aucune donnée n'a pu être récupérée.

Il faudra donc en 2014 essayer de rendre la sonde à nouveau fonctionnelle.

4.1.2. Niveaux d'eau

La gestion des niveaux d'eau des basses participe, entre autres, à l'optimisation des capacités d'accueil pour l'avifaune, des herbiers aquatiques, mais aussi à la limitation des éclosions de moustiques. Ce suivi mensuel est devenu bimensuel depuis le mois d'avril 2012 afin de permettre l'augmentation de l'échantillonnage. Les objectifs de niveaux ont été tenus et les niveaux sont dans la moyenne des années précédentes. Pour rappel, aucune pompe n'est présente sur le site, tous les échanges d'eau se font donc par gravité.

Inversement à la salinité, le niveau diminue en période estival avec l'augmentation de l'évaporation et des températures, puis remonte en automne avec les remises en eau. Cette année l'Oie et la Baisse Claire ont présenté les plus hauts niveaux (entre 60 et 70 cm de janvier à mai). La remise en eau de la Sableuse a été plus tardive et progressive ce qui pourrait expliquer le pic de salinité en octobre sur cette baisse. Des assecs ont été réalisés sur la majorité des marais (Chabrièr, Sableuse, Oie, Capouillet et Gacholle). Le clos d'Argent et la baisse Claire sont restés en eau pour l'avifaune et l'accueil du public.



Suivi de la nappe à l'aide d'un piézomètre

4.1.3. Nappe superficielle

Quatre piézomètres ont été installés en 2011 selon un transect linéaire allant du bord du Rhône vers l'intérieur du site (Clos d'Armand) au niveau de la prairie Sud. Ceux-ci nous permettent de suivre le niveau et la conductivité de la nappe superficielle en parallèle des transects flore du suivi du pâturage.

Les résultats sont en cours d'analyses mais nous pouvons déjà observer que la nappe phréatique la plus proche du Rhône a une influence fluviale mais pas exclusivement. De plus, le gradient de salinité pressenti (du moins salé au plus salé, plus on va au sud) est retrouvé mais avec une variation. En effet, le troisième piézomètre présente des salinités beaucoup plus importantes que le quatrième (30g/l en moyenne contre 18g/l en moyenne), tous deux étant dans le clos d'Armand.

4.1.4. Suivi météorologique

Ce suivi est officiellement en place depuis 2006 avec l'installation d'une station météorologique sur le toit du bâtiment principal.

La station a été remplacée courant 2012 car l'anémomètre était défectueux et toutes les données de la station n'ont pu être obtenues. Par ailleurs, du fait des caractéristiques de la nouvelle station, un traitement automatisé du relèvement des données météo est maintenant effectif. Le pas de temps pour obtenir les données est quotidien.

L'année 2013 a été marquée par des conditions météorologiques classiques en moyenne, malgré quelques extrêmes. En effet, la température moyenne de l'année est assez proche de la normale, pour autant, les mois de février, mai et juin par leur froideur, et octobre et décembre par leur douceur se détachent comme assez atypiques. Il n'y a eu aucun épisode de grandes chaleurs ou de grands froids. Concernant la pluviométrie, si ce n'est les mois de février et de septembre qui sont très secs, la répartition des pluies et leurs quan-

tités sont dans la moyenne avec 380 mm sur l'année.

A noter, une crue par vent du sud le 19 mai.

4.2. HABITATS ET PAYSAGES

4.2.1. Suivi paysager

Le suivi paysager du Domaine de la Palissade est maintenant en place depuis plus de 15 ans. Il a été mis en place en 1995 suite à l'arrêt du pâturage intensif bovin. Ce suivi constitue un témoin visuel de l'évolution des milieux sur le site et revêt donc une grande importance. Il permet notamment d'appréhender de manière globale les impacts de la gestion. Exemple au niveau des Boutards :



Mars 1995 : arrêt du pâturage intensif



Printemps 2013

4.2.2. Erosion des berges du Rhône

Le suivi de l'érosion des berges du Rhône est réalisé à partir d'images satellites tirées de la BD Ortho (IGN). La dernière orthophoto date de 2009 et a été mise à disposition fin 2012 grâce au CRIGE PACA (Centre Régional de l'Information Géographique). L'évolution 2003 à 2009 sera visible prochainement dans le document consacré aux

suivis scientifiques dans le cadre de l'évaluation du Plan de Gestion. Pour information, les points fixes initialement utilisés pour un suivi terrain en 2002 n'ont pas été retrouvés en 2010, tous étant submergés (excepté un point à l'embouchure du canal de la Palun).

4.3. SUIVI DES POPULATIONS ANIMALES

4.3.1. Mammifères

LAPINS

Deux méthodes sont utilisées pour le dénombrement des lapins sur le domaine :

- Indices Kilométriques d'Abondance (annuel)

Depuis 4 ans nous observons une disparition des lapins avec 1 ou aucun contact. Les dénombrements antérieurs comptabilisaient entre 30 et 50 lapins. L'évolution générale de la population jusqu'à 2007 tendait à une augmentation, mais non significative.

Nous ne connaissons pas avec certitude les phénomènes expliquant cette quasi-disparition des lapins sur le site. Cette chute brutale des effectifs est commune à d'autres espaces camarguais tels que la Tour du Valat, les Marais du Vigueirat ou la Réserve Nationale de Camargue (Mammifères de Camargue, 2010). C'est dans ce contexte qu'un poster commun a été réalisé pour le 35ème Colloque Francophone de Mammalogie organisé par le LPO PACA en octobre 2012.

- Indices de présence (quinquennal)

Ce suivi a débuté en 1999 et a été reproduit en 2010 et sera à présent effectué tous les 5 ans. Il permet un recensement plus exhaustif de la population de lapins en fonction des habitats, par rapport à la méthode relative des IKA. Nous observons qu'entre 1999 et 2010 le nombre d'indices de présence a fortement diminué. Les seuls indices relevés sont situés au niveau des prairies contrairement à 1999

où plus d'habitats étaient utilisés : sansouires, mosaïques terrestres et dunes. Au niveau des habitats présents sur le transect, nous observons qu'il n'y a plus de jonchaies et qu'elles ont été remplacées par de la mosaïque de marais.

SANGLIERS

Depuis 2002, deux comptages sont effectués au printemps et à l'automne par une vingtaine d'observateurs à cheval et sur des points fixes.



Sanglier lors du compte semestriel

Le compte printanier reste dans la moyenne et ne montre pas d'augmentation de cette espèce sur le site (11 sangliers). Les résultats du dénombrement automnal montrent une baisse progressive et régulière depuis le début du suivi avec seulement 12 individus contactés. Avec une densité de 1,7 sangliers pour 100 ha, le domaine de la Pallissade ne semble donc pas être un site favorable aux sangliers. En effet, l'isolement et le manque de nourriture (observations de mortalité naturelle chez les jeunes marcassins), associés au prélèvement cynégétique ne permettent pas une augmentation des effectifs.

AUTRES MAMMIFÈRES

Aucun suivi spécifique n'est mis en place pour ces espèces, mais nous notons les observations au gré des rencontres. Un crottier de Genette commune est présent sur la Tour d'observation du Clos d'Argent et est fréquemment utilisé. Des renards sont régulièrement observés ainsi que des écureuils, fouines/martres, ragondins, sangliers et quelques lapins. Notons une observation de belette cette année et comme les années précédentes,

nous n'avons pas observé de puatois et de hérissons. Enfin, un pachyure étrusque a été retrouvé mort sur le sentier du Clos d'Argent. Dans le cadre du Plan National d'Actions (PNA) pour la Loutre et afin de suivre l'éventuelle reconquête du delta par celle-ci, 2 carrés ont été identifiés sur le Domaine et sont prospectés depuis cet l'automne (coordination LPO PACA / TdV).

4.3.2. Avifaune

•Nidification

Il est à noter qu'en dehors des suivis présentés ci-dessous le nombre de couples reproducteurs de Milan noir est également noté. Tout comme l'année précédente, deux couples ont ainsi été observés : au niveau de la héronnière et à l'entrée de la roubine de la Baisse Claire.

HÉRONS ARBORICOLES

La colonie de hérons arboricoles installée en 1992 sur le site est abandonnée depuis quelques années mais une dizaine de couples s'y installent tout de même. Cette année, 11 couples de Hérons cendrés ont été dénombrés jusqu'à la fin mai. A partir du mois de juin la colonie a entièrement disparu et sans explication connue.



Crabier chevelu

Il n'y a pas encore eu de nouvelles installations sur le site. La fin de colonie peut être expliquée par le fonctionnement même des colonies qui est cyclique et par l'état sanitaire des arbres morts et abîmés. De plus, la surveillance de la colonie lors des survols aériens liés

à la démoüstication a mis en évidence en 2008 un net impact direct, ayant provoqué l'abandon de la colonie en pleine période de nidification. Cet événement a pu accélérer la fin du cycle de la colonie. Depuis la zone est bien contournée par les avions.

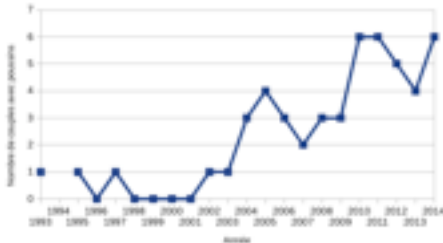
ANATIDÉS ET FOULQUE MACROULE

- La reproduction des Anatidés sur le domaine a fait l'objet d'un suivi spécifique dans le cadre des suivis liés aux opérations de démoüstication de 2006 à 2011. Ce suivi étant très couteux en temps, il a été décidé de ne pas le reconduire à partir de 2012. La reproduction semble stable entre 2007 et 2011. Par contre en comparaison à 2006, l'année zéro de ce suivi, où 67 nichées ont été observées, il y a une diminution significative statistiquement. Les résultats sont donc très préoccupants pour les Canards colverts avec une baisse de 80 % du nombre de nichées, de presque 50 % pour les Canards chipeaux et les Foulques macroules. Aucune explication certaine ne peut être avancée pour le moment, mais le fait que les trois espèces concernées ne varient pas identiquement alors que les conditions climatiques sont les mêmes, nous permet d'éliminer le facteur climatique des interprétations.

Les nichées de canards et de foulques observées au gré des rencontres sont tout de même notées, mais ne peuvent être comparées aux données du suivi, car la pression d'observation n'est pas du tout équivalente.

- En ce qui concerne les Cygnes tuberculés, 4 couples n'ont pas réussi à se reproduire (sur le Clos d'Argent, la Baisse Claire, la Gacholle et Roustan) et 4 couples ont niché avec succès : Piémanson (1 poussin à l'envol), Palun (7 poussins dont 4 à l'envol), Chabrier (6 poussins) et aux Boutards (5 poussins).

Les regroupements estivaux sont stables cette année avec un maximum de 380 individus en août (maximum dénombré de 450 individus l'été 2011).



Evolution du nombre de couples nicheurs de *Cygne tuberculés*

PASSEREAUX

Deux suivis sont effectués pour l'étude des passereaux nicheurs, selon des protocoles nationaux (CRBPO) : le Suivi Temporel des Oiseaux Communs par Ecoutes Ponctuelles Simples (STOC EPS) et les Indices Ponctuels d'Abondance (IPA).

Pour rappel, les résultats de ces suivis seront présentés dans le document consacré aux bilan des suivis prévu pour le premier semestre 2015.

• STOC EPS

Ce suivi est réalisé depuis 2002. Les analyses de données sont effectuées, depuis 2011, avec le logiciel TRIM. Jusqu'à présent les analyses montraient une tendance à la hausse des espèces de milieux fermés, et à la diminution des espèces de milieux ouverts comme cela a déjà été observé avec d'autres suivis du site.

• IPA

Ce protocole est plus complet que les STOC EPS, en effet les écoutes sont plus longues et le nombre de points quatre fois plus important. Il était effectué tous les 10 ans à partir de 1988 et tous les 5 ans depuis 2006. Nous ne disposons malheureusement pas de toutes les données brutes de l'étude de Hafner et Pineau (1988), ce qui ne nous permet pas de mener des analyses aussi complètes que souhaitées. Pour information les derniers résultats précisaient la tendance à la fermeture des milieux observée par Thibault & al. en 1997.

Les derniers IPA ont été effectués en 2011. Une campagne supplémentaire a été effectuée en 2012 dans le cadre des suivis de la dé-

moustication expérimentale afin d'augmenter l'échantillonnage et d'avoir un année en simultané avec la Tour du Valat pour comparaison des tendances sur un site non démoustiqué. Suite à ce travail (disponible dans le rapport annuel sur la démoustication), il a été décidé de décaler notre suivi afin de continuer la simultanéité du suivi avec la Tour du Valat. Le prochain suivi aura donc lieu en 2015 au lieu de 2016.

LARO-LIMICOLES

- Aux regards du déclin des populations sur les sites traditionnels de Camargue et des potentialités de nidification du Domaine de la Pallissade, un îlot de nidification a été construit sur la Baisse Claire afin de pouvoir les accueillir chaque année à partir de 2010, en collaboration avec N. Sadoul, C. Pin (Maraîs du Vigueirat), le Conservatoire du Littoral et la Fondation Total. Un suivi hebdomadaire est effectué sur l'îlot dès l'apparition des premières sternes afin de déterminer le nombre de nids et d'œufs. Il est ensuite effectué à l'aide d'une cache pour déterminer le nombre de poussins et leur âge aux premières éclosions. Après une première saison 2010 infructueuse, une belle

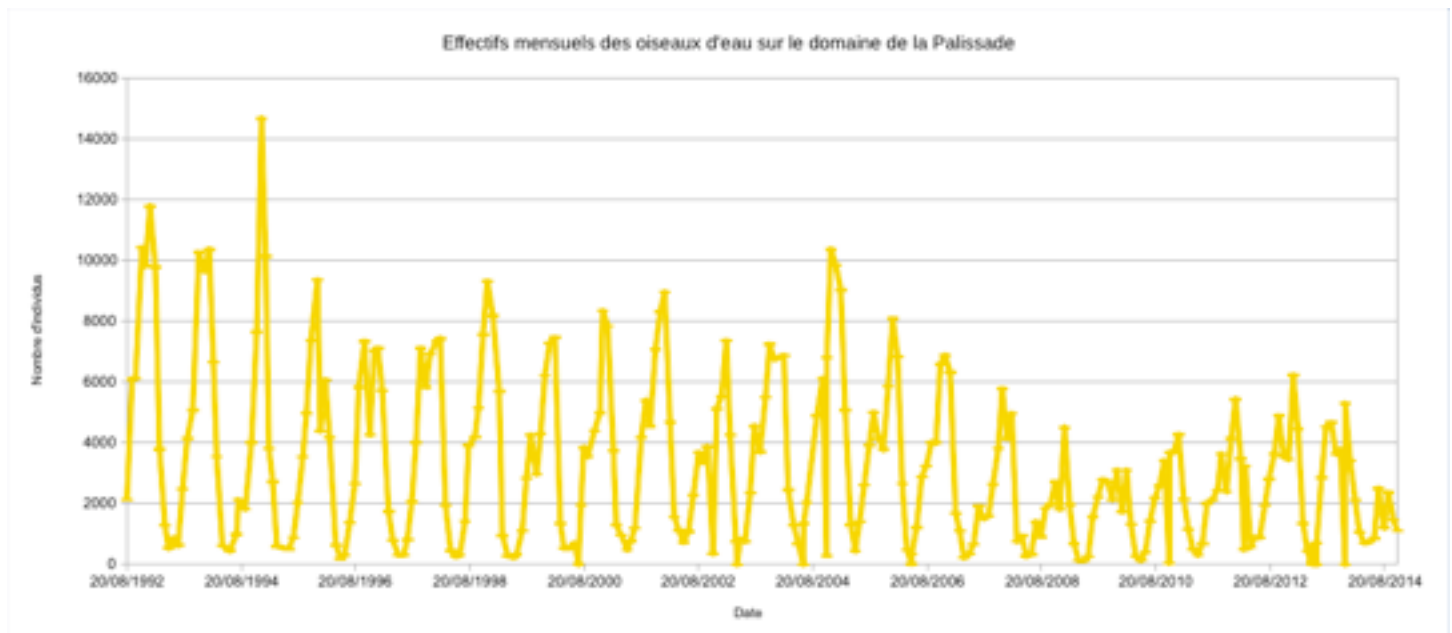
colonie s'était installée en 2011, comprenant 30 couples de Sterne naine, 28 couples d'Avocette élégante et 2 couples de Gravelots à collier interrompu. En 2012, la colonie a plus que quadruplé avec 246 couples dont notamment 1/3 des Sternes naines de Camargue (102 couples). Cette année la colonie a encore grandit mais les espèces ont changé, le Goéland railleur ayant pris la place de la Sterne naine : 233 couples de Sterne pierregarin, 33 couples de Goéland railleur et 33 couples d'Avocette élégante.

- En dehors de l'îlot de nidification, un suivi est également effectué sur l'ensemble du site pour évaluer la reproduction isolée des laro-limicoles. Cette saison est dans la moyenne avec 2 nichées certaines d'Avocettes élégantes (au minimum) au Capouillelet, 1 nichée d'Echasse blanche au Clos d'Argent avec 2 poussins et 3 nichées de Chevaliers gambettes alarmant dont 1 avec le poussin vu.

- Cette année, un seul nid de Goéland leucopnée a été recensé sur un îlot du Clos d'Argent : 1 nid avec 1 poussin. Cette faible reproduction est classique sur le site, en effet seul 1 à 2 couples nichent avec succès chaque année.



Goélands railleurs sur l'îlot de nidification de la Baisse Claire



•Comptes mensuels

- Les effectifs d'oiseaux d'eau sont dénombrés chaque mois. Les effectifs dénombrés depuis 2000 font l'objet d'une étude spécifique dans le cadre du suivi de l'impact de la déoustication expérimentale sur le site en collaboration avec la Tour du Valat. En effet, ceux-ci sont comparés aux effectifs d'autres espaces naturels camarguais (Tour du Valat et Réserve Naturelle Nationale de Camargue).

- En ce qui concerne les Ardéidés hivernants, un dortoir est suivi chaque année depuis 1995. Tout comme la colonie, ce dortoir n'est plus utilisé depuis 2010. Il comprenait jusqu'à 470 individus, majoritairement des Aigrettes garzettes. Nous restons en phase de veille pour surveiller l'apparition d'un nouveau dortoir ou la réutilisation de celui-ci. Chaque hiver, quelques contacts de Butor étoilé sont enregistrés.

•Observations ponctuelles

Les observations en dehors de tout protocole ou inhabituelles sont enregistrées dans le LOG :

Deux espèces ont été vues pour la première fois sur le site : 2 Eiders à duvet et 3 Harles bièvres. Par ailleurs, nous pouvons noter plusieurs observations de Cygnes noirs (1 individu en mars, 3 en août et 2 en décembre), 1 Chouette ef-

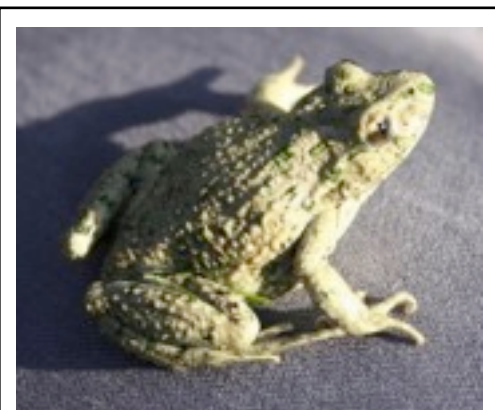
fraie a séjourné quelques jours (14/06/13) dans le cabanon de l'Oie (récolte d'une cinquantaine pelotes de réjection), 2 Circaètes Jean-Leblanc ont été observés chassant des serpents tout au long du mois de juin et juillet, une 10aine de Spatules blanches a été observée dans la semaine du 19/08 ainsi que 1 Barge rousse et 1 Cigogne noire le 21/08. Nous avons de nouveau observé des rassemblements de Chevaliers gambettes (300 du 9 au 13/09) et d'Avocettes élégantes (500 le 04/10).

4.3.3. Amphibiens

Un suivi a débuté sur les amphibiens en 2010, mis en place à partir du protocole standardisé élaboré par la Tour du Valat (A. Olivier). Le but étant de rechercher, identifier et cartographier les adultes, têtards et pontes en fonction des différents types d'habitats. Certains paramètres sont relevés tels que la profondeur, la conductivité, le nombre d'amphibiens (espèces, stade de développement), le nombre de poissons et d'écrevisses et le recouvrement d'hydrophytes. Les espèces recherchées sont le Crapaud calamite (espèce prioritaire), le Pélodyte ponctué, les rainettes et grenouilles.

Deux espèces ont été observées depuis le début du suivi : la Rainette méridionale et les Grenouilles (les différentes espèces ne sont

pas identifiables). Le nombre de têtards pêchés 2013 est équivalent à 2012 (respectivement 542 et 556). Comme en 2010 et 2011, il semblerait que la reproduction des rainettes soit plus précoce (avril) que pour les Grenouilles (mai). Aucun têtard n'a été pêché dans le site 8. De même, depuis 2011, le site 2 n'accueille plus aucune population d'amphibiens alors que 284 têtards avaient été capturés en 2010. Cela peut être dû au fait qu'il n'y ait plus aucune végétation aquatique (comme les characées et les renoncules), très présente en 2010, du fait de son assèchement précoce des dernières années.



A noter : première observation d'un Pélodyte ponctué adulte sur le site le 05 décembre !

Des écoutes sont également programmées en automne sur les montilles, spécifiquement pour prospecter le Pélobate cultripède mais sans contact jusqu'à présent.

4.3.4.Reptiles

Un protocole standardisé vient d'être validé par la Société Herpétologique de France, d'après les travaux de la Tour du Valat. Ce protocole a été testé sur le site en 2012 et a été mis en place cette année. Du mois d'avril à juin, les plaques installées sur la prairie et sur les montilles sont prospectées tous les quinze jours. Seuls des Couleuvres vipérines ont été observées avec un maximum de 9 juvéniles sous une plaque.



Plaque reptile sur le prairie

De plus, nous notons les observations au gré des rencontres. Toutes les espèces classiques n'ont pas été observées : Couleuvres à échelons, Couleuvres vipérines, Lézards verts et des murailles et l'Orvet fragile (pas de Couleuvre à collier ni de Montpellier).

4.3.5.Ichtyofaune

Dans le cadre de la rédaction du nouveau plan de gestion, la convention de pêcheur n'a pas été reconduite. Nous n'avons donc plus de données récentes concernant ce compartiment.

4.3.6.Apiculture

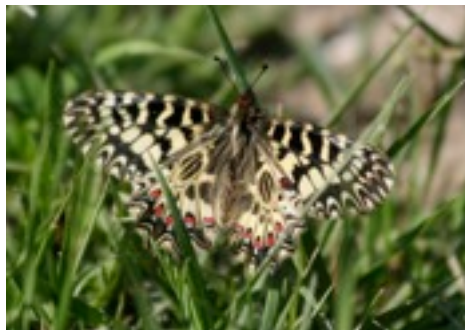
Traditionnellement le site reçoit en transhumance, de mai à juin, une trentaine de ruches, pour obtenir du miel de Tamaris. Cette année, suite à de nombreux jours de pluies, un soleil peu présent en début de floraison des Tamaris et beaucoup de mistral, les abeilles ont consommé de grandes quantités de réserves de miel. La récolte de 2013 sera donc moindre par rapport aux autres années.

4.3.7.Insectes et arachnides

Bien que les insectes et arachnides ne fassent l'objet d'aucun suivi spécifique, certaines espèces sont cependant surveillées, notamment les larves du papillon Diane, espèce protégée au niveau national et européen (*Zerynthia polyxena*). La cartographie des aristoloches (hôte de cette espèce) est réalisée tous les 3 ans et de nombreuses chenilles ont été observées lors de la dernière session en 2012. Pour autant, une nouvelle station a été découverte cette année le long de la roubine de la Baisse Claire.

« Au gré des rencontres », de nouvelles espèces sont identifiées :

- **Gomphus flavipes** (protection nationale !)
- *Pyronia cecilia*
- *Noctua pronuba*
- *Catocala conversa*
- *Celastrina argiolus*
- *Hippodamia tredecimpunctata*
- *Oenopia doublieri*
- *Agrotis crassa*
- *Agrotis exclamacionis*
- *Autographa gamma*
- *Abraxas pantaria*
- *Ematurga atomaria*
- *Euchromius cambridgei*
- *Ematheudes punctella*
- *Gymnoscelis rufifasciata*
- *Hadula sodae*
- *Heliothis viriplaca*
- *Idaea degeneraria*
- *Idaea filicata*
- *Leucania obsoleta*
- *Nola squalida*
- *Synaphe punctalis*



Diane

De nombreuses larves et un adulte de rhinocéros ont été observés sur l'aire de pique-nique et le long de la ripisylve du Clos d'Argent.

4.4.SUIVIS FLORES

4.4.1.Herbiers aquatiques

Conformément au protocole, l'année 2013 a été consacrée à l'étude des peuplements des herbiers aquatiques des étangs « extérieurs » : l'étang de la Grande Palun et le Grau de Piémanson.



Suivi macrophytes dans la Palun

Les résultats seront détaillés dans le bilan des suivis scientifiques. Nous pouvons noter que le recouvrement est stable mais la hauteur moyenne a augmenté. La diversité spécifique est faible sur la Palun par rapport à Piémanson où la Zostère naine est d'ailleurs toujours bien présente depuis 2009. Le *Potamogeton pectinatus* reste l'espèce majoritaire sur tous les transects, ceci confirme que ces deux lagunes présentent un faciès saumâtre à doux où l'influence du Rhône est importante.

4.4.2.Roselière

Le suivi de la roselière de la Palun a été mis en place avec le réseau du Rozo. Les résultats des années précédentes ont montré une évolution très rapide de la roselière en « vieille roselière » en très bon état (roseaux hauts et larges, mais moins denses).

Ce suivi est effectué tous les 2 ans, il a donc été réalisé cette année et sera renouvelé en 2015. Les derniers résultats sont en cours d'analyse. Notons que le réseau du Rozo est en attente d'une coordination depuis plusieurs années.

4.4.3. Espèces patrimoniales

La réactualisation de la cartographie des plantes patrimoniales des montilles et prairies est effectuée tous les trois ans. Elle sera donc mise à jour en 2015.

En 2012 nous avons constaté, tout comme en 2009, que l'ensemble des populations de plantes patrimoniales lié à la zone des **montilles** est légèrement en extension (ceci aussi bien en nombre de stations, de répartition que de nombres de pieds). Les espèces les plus croissantes sont : la Fausse girouille des sables (*Pseudorhiza pumila*) et le Lys maritime (*Pancreaticum maritimum*). Trois espèces sont plutôt stables : le Panais épineux (*Echinophora spinosa*), le Liseron des sables (*Calistegia soldanella*) et le Panicaut de mer (*Eryngium maritimum*). Par contre, les deux espèces d'orchidées découvertes en 2010, *Ophrys passionis* et *Serapias parviflora*, sont en forte régression.

Au niveau des **pelouses**, deux espèces sont suivies : l'Iris maritime (*Iris spuria subsp. maritima*) et la Linaire grecque (*Kickxia commutata*). Cette dernière fait l'objet de prospections annuelles, elle a ainsi été retrouvée en 2011 après quatre ans d'absence sur environ 35 m². Pour autant, seuls 3 pieds ont été cartographiés en 2012. En ce qui concerne l'iris maritime, il est en forte augmentation, en effet, le nombre de pieds double à chaque suivi (36 en 2007, 86 en 2009 et 174 en 2012).



Renoncule au clos d'Armand

Un suivi spécifique est réalisé sur les **mares temporaires**, pour la recherche et la cartographie de

Crypsis acuelata. Celui-ci a été effectué en août 2011 et sera renouvelé en 2014. Cette espèce est présente sur une grande surface (1,96 ha) qui ne concerne pas seulement les mares temporaires. En effet, elle a été observée sur quasiment toutes les berges du Rhône en limite des sansouires ainsi qu'en bord de basse.

Nous notons cette année une nouvelle station d'**Aristoloches** à feuilles rondes (*Aristolochia rotunda*), plante non protégée, mais hôte du papillon Diane (23 zones en 2007 et 36 en 2012). De plus un nombre important de chenilles de Diane a été observé ainsi que le papillon.

En ce qui concerne l'*Aristolochia clematitis* la surface recouverte a doublé en 2012 pour atteindre presque 1500 m² de montilles.

4.4.4. Prairies

Rappel du plan de pâturage défini par le Plan de Gestion :

Clos nord (sans Capouillet) : 01/04 - 31/04

Clos sud : 01/05 - 30/06

Clos nord : 01/07 - 15/09

Clos sud : 15/09 - 31/10

Depuis 2012, le pâturage n'est pas effectué au mois d'avril sur le clos nord, car suite à la vague de froid et la sécheresse printanière 2012, il n'y avait pas assez de ressources. De plus, ce système de pâturage précoce sur les prairies avait été mis en place afin de limiter la progression du *Baccharis halimifolia*. Il semblerait que le gyrobroyage annuel soit plus impactant que le piétinement. En effet, la diminution de cette plante invasive avait commencé avant cette expérimentation de pâturage.

Le ratio plantes de refus/total est assez stable, ce qui tend à montrer qu'il n'y a pas de déséquilibre entre ressources et charge pastorale. La situation de ces prairies semble plus influencée par les conditions climatiques (sécheresse, crue, grand froid) ou édaphiques que par la pression pastorale actuelle.

Résultats :

Prairie Nord	2008	2009	2010	2011	2012	2013
hauteur moyenne en cm	12,1	9,8	16,1	17	14,6	10,1
fréquence sol nu en % de zone prospectée	51,3	64,1	21,4	10,3	59,8	27
Nombre de contacts total	773	763	869	994	932	1103
ratio refus / nb contacts total	0,22	0,3	0,27	0,22	0,23	0,29
Nombre d'espèces	38	42	47	45	42	49

Prairie Sud	2008	2009	2010	2011	2012	2013
hauteur moyenne	16,2	15	23	12,8	10,7	19,3
fréquence sol nu en %	46,7	61,1	36,7	21,1	48,9	43,3
Nombre de contacts total	742	463	769	729	577	530
ratio refus / nb contacts total	0,19	0,22	0,26	0,19	0,19	0,21
Nombre d'espèces	48	33	44	49	43	42

En 2012, nous n'avons observé aucun pied de *Baccharis halimifolia* sur le transect. Les interventions de fauche printanière sont poursuivies depuis 2005 afin de limiter l'expansion de cette espèce invasive. Renforcées par l'impact lié au piétinement des chevaux, ces actions de gyrobroyage permettent de mieux contrôler l'envahissement de ce secteur.



Faisan sur la prairie Nord

4.4.5.Plantes envahissantes

•La Jussie

Comme chaque année, l'ensemble du domaine a été prospecté à pied. Malgré un printemps pluvieux, seul les emprunts ouest de la digue des chasseurs menant au Clos d'Armand (trous d'eau d'alimentation du Clos d'Armand) ont été colonisés par la plante. La Baisse Neuve, baisse en lien direct avec le Rhône, est toujours largement atteinte. Ces deux localisations étant en eau il n'a pas été possible de les traiter, nous avons procédé à un arrachage systématique vers le Clos d'Armand. Les prospections sur les autres roubines et étangs intérieurs se sont montrées négatives (exemptes de Jussie).

•Le Baccharis halimifolia

Le partenariat avec le lycée agricole « Les Alpilles » de Saint Rémy de Provence sur le thème de la lutte contre le Baccharis mis en place fin 2005 n'a malheureusement pas pu être reconduit cette année.

Les résultats obtenus par gyrobroyage sur la prairie Sud depuis 2005 sont encourageants (cf. chapitre prairies) mais ils sont dépendant de la fréquence de réalisation. En effet, cette action sert à contrôler la propagation et doit donc être renouvelé chaque année.

De plus, pendant les tournées de terrain, les jeunes pieds sont régulièrement arrachés ou dessouchés.

Pour autant les taux de réussite restent extrêmement faibles et la population de Baccharis est loin d'être contrôlée.

•Autres invasives

Dans le cadre de la surveillance des espèces végétales invasives, des prospections ont été effectuées dans la Baisse Neuve où nous avons noté en 2010 la présence abondante de l'**Elodée de Nutall**. Classée invasive émergente, cette plante a très fortement régressé dans ce plan d'eau, qui est proche du Rhône et connaît un

fonctionnement naturel. Cette diminution est certainement due aux conditions climatiques et hydrauliques de 2011 dont la conséquence a été une forte salinisation des marais.

L'îlot des sternes de la Baisse Claire créé en 2009 s'est largement végétalisé, ce qui est moins favorable à l'installation des limicoles en reproduction. Après inventaire des espèces, une campagne d'arrachage a été réalisée, ne conservant qu'une ceinture végétale. Lors de cette action, une nouvelle plante pour le site a été découverte : l'**Héliotrope de Curaçao**, plante introduite qui pourrait avoir un caractère invasif. Celle-ci n'a pas été observée en dehors de l'îlot et est arrachée chaque année.

À noter un pied d'**Herbe de la pampa** derrière la salle de réunion au niveau de la citerne de gaz. Celui-ci étant désherbé régulièrement pour les besoins d'accès à la citerne, il n'a jamais fleuri et reste prostré.

4.5.ÉTUDES

4.5.1.Impact de la démoustication expérimentale en Camargue

Suite à l'expérimentation 2006-2011 et aux impacts avérés sur la faune non cible, le Parc naturel régional de Camargue lance depuis des appels d'offres annuels pour poursuivre les suivis scientifiques autour de la démoustication expérimentale des secteurs de Salin de Giraud et Port Saint Louis du Rhône. Jusqu'à présent, la Tour du Valat a obtenu ces appels d'offres avec un groupement de co-traitants (Syndicat Mixte pour la Gestion du Domaine de la Palissade, Groupe Chiroptères de Provence, Université Joseph Fournier, Libelo et le Laboratoire Population Environnement Développement). Le rapport intermédiaire a été rendu en novembre et le rapport final est prévu pour mars 2014. Les résultats seront disponibles à ce moment-là sur le site Internet du Parc naturel régional de Camargue.

4.5.2.Directive Cadre sur l'Eau (DCE)

La Directive 2000/60/CE du parlement Européen et du Conseil du 23 octobre 2000, établit un nouveau cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau et la gestion des écosystèmes. L'objectif de la DCE est d'atteindre le bon état écologique et chimique des masses d'eau côtière et de transition pour 2015. IFREMER est chargé de la mise en oeuvre des études pour l'Agence de l'Eau.

La masse d'eau diagnostiquée à la Palissade dans le cadre de la campagne de contrôle opérationnel est l'étang de la Grande Palun. Différents domaines sont suivis tels que l'hydrologie, les phytoplanctons, la macrofaune benthique, les macrophytes, la chimie.



Suivi DCE sur l'étang de la Palun

4.5.3.RhoMéo

Le programme RhoMéo consiste à développer les méthodologies nécessaires à la construction d'un observatoire de l'évolution du bon état des zones humides du bassin Rhône Méditerranée en associant gestionnaire et chercheurs. Ceci s'inscrit dans la suite logique de la DCE (cf. paragraphe ci-dessus) qui s'intéresse à l'état des masses d'eau.

L'étude de préfiguration pour l'application de RhoMéo en PACA et Languedoc-Roussillon est pilotée par le CEN PACA et le CEN LR. Le site de la Palissade a été retenu dans la catégorie « marais littoraux » avec les étangs de Villepey. Des inventaires flore et invertébrés ont été réalisés l'année dernière et la synthèse de cette étude est prévue pour 2014.

4.5.4. Avifaune

- Flamants roses

Participation au comptage annuel et national des Flamants roses en mai, coordonné par la Tour du Valat (Antoine Arnaud).

Participation au baguage organisé par la Tour du Valat, la RNN et le PNR de Camargue dans l'étang du Fangassier, situé dans les anciens salins appartenant au Conservatoire du Littoral.

- Wetland International

Compte international des oiseaux d'eau à la mi-janvier coordonné pour la Camargue par Amine Flitti (LPO PACA).

- Oiseaux d'eau

Les comptes mensuels d'oiseaux d'eau hivernants à la Palissade (de septembre à mars) sont envoyés à la Tour du Valat (Michel Gauthier-Clerc) et à la Réserve de Camargue (Philippe Vandewalle) pour une compilation des comptes de Camargue et restitution auprès des acteurs locaux.

- Limicoles côtiers

Les comptes mensuels sont envoyés mensuellement à l'Observatoire des Limicoles Côtiers (Emmanuel Caillot, RNF).



Coup d'oeil de limicoles sur l'Oie

- Ardéidés

Les comptes annuels de la colonie de hérons arboricoles sont envoyés à la Tour du Valat dans le cadre d'un suivi des héronnières camargaises (Kayser & Gauthier-Clerc).

- Goéland leucopnée

Comptage tri-annuel des Goélands leucopnées nicheurs (Tour du Valat & Marais du Vigueirat).



Prélèvements de sol dans le cadre de l'étude sur la démoustication

- Grand cormoran

Participation au comptage annuel des dortoirs de Grand cormoran (Tour du Valat).

4.5.5. Plan National d'Actions

- PNA Loutre

Afin de suivre l'éventuelle reconquête du delta par celle-ci, 1 carré a été identifié sur le site sur lequel nous prospectons 3 transects depuis l'automne 2013 (coordination LPO PACA / Tour du Valat).

- PNA Odonates

Prospections annuelles de *Gomphus flavipes* suite à la découverte d'une exuvie en 2013 (coordination SFO PACA).

4.5.6. Programme de recherche sur la Sarcelle d'hiver

Depuis 2005, le Domaine de la Palissade participe au renforcement du programme de baguage des sarcelles d'hiver. Les membres du SMGDP prêtent une attention particulière à la recherche de ces bagues lors des tournées de surveillance et des suivis oiseaux d'eau.

Ce programme vise principalement à confirmer et expliquer le renouvellement constaté des individus

prélevés par la chasse. En effet durant la saison 1998-1999, 330 000 sarcelles ont été prélevées en France, soit près de 4 fois l'effectif recensé en janvier.

4.5.7. Projet de mesure du champ d'humidité atmosphérique par GPS

Le but du projet est la réalisation d'un Observatoire Hydro-Météorologique Méditerranéen Cévennes-Vivarais, ceci en identifiant les stations météorologiques menant à des crues éclaircies dans le Sud-Est de la France. Dans ce cadre l'OSUG a installé une station GPS permanente sur le toit du bâtiment principal du site. En 2012, l'Observatoire des sciences de l'Université de Grenoble (UMR 5559 du CNRS) a transféré la gestion de l'installation au laboratoire Géosciences Montpellier (UMR 5243 du CNRS).

4.6. PARUTIONS

- Poulain B., Albalat F., Claeys C., Després L., Jacob C. & Tetrel C. 2013. Rapport intermédiaire sur le suivi scientifique annuel mené en 2013 en parallèle aux opérations de démoustication au Bti sur le périmètre du Parc naturel régional de Camargue.



Huppe fasciée sur l'aire de pique-nique

5. ACCUEIL DU PUBLIC, COMMUNICATION ET EVENEMENTS

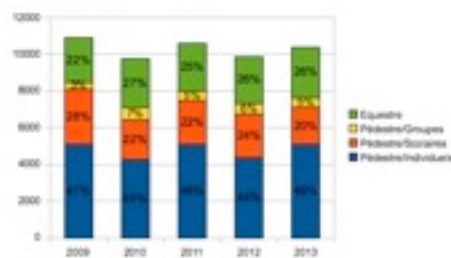
La fréquentation globale de 2013 est légèrement supérieure de 6% par rapport à l'année dernière effleurant les 10 400 visiteurs. Nous remarquons une évolution en dents de scie depuis 2009 oscillant autour de 10 000 visiteurs. De plus, ce phénomène correspond bien à la présence bisannuelle du festival des Envies-Rhône-Alpes depuis 2009, dont la dernière édition a eu lieu en juillet 2013. Ceci se vérifie encore cette année, puisque la catégorie pédestre la plus concernée est celle des individuels avec une augmentation de 16% par rapport à l'année dernière.

L'effectif des scolaires connaît une baisse de 14%. La catégorie la plus touchée est celle des scolaires hors département, qui ont vu leur budget réduit et ont des difficultés à se loger en Camargue. Pourtant les animations restent nombreuses. Les classes de la région sollicitent davantage d'animations à la journée (terrain+ateliers) afin de rentabiliser leur frais de transport, devenus très lourds.

Les visiteurs guidés adultes enregistrent une légère baisse mais on s'aperçoit que depuis 4 ans l'effectif est irrégulier, compris entre 500 et 700 adultes guidés. La découverte équestre se maintient avec 2 750 cavaliers.

Le public pédestre représente 74% contre 26% pour la découverte équestre. Le graphique suivant permet de constater, sur 5 années, que la

fréquentation selon la catégorie de visiteurs n'est guère modifiée, sauf en 2013 pour les individuels et les scolaires qui ont vu leur part évoluer :



74% des visiteurs pédestres ont découvert le site pour la première fois et 26% l'avaient déjà visité. Cette dernière part, toujours importante (31% en 2012) exprime la fidélité de nos visiteurs en général.

La provenance la plus représentative du public demeure hors département (33%), les visiteurs des Bouches-du-Rhône sont en seconde position (28%), une part plus importante cette année due probablement à une mobilisation durant Marseille Provence 2013, arrivent en 3ème position les étrangers avec 23% puis les derniers sont les habitants de la commune (16%).

Les guides touristiques restent toujours les supports les plus utilisés (46%). On retrouve en seconde place le bouche à oreille (20%) et en troisième position les recherches sur internet et les médias. Le reste des visiteurs (entre 3 et 5%) se rapprochent des offices de tourisme, utilisent des dépliants et cartes ou arrivent par hasard.

5.1. DECOUVERTE PEDESTRE

Quasiment les 3/4 de la fréquentation globale sont des randonneurs. Les trois catégories de visiteurs pédestres (individuels, scolaires et groupes d'adultes) représentent respectivement 66%, 27% et 7%.

Les individuels privilégient les mois d'avril à fin août, les scolaires sont plus présents de mars à juin avec une très forte fréquentation pour le dernier mois et les adultes se mobilisent en avril et septembre.

5.1.1. Individuels

Faisons connaissance avec ce type de visiteurs (66% des visiteurs pédestres) :

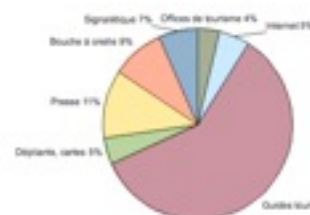
Les individuels sont surtout représentés par des visiteurs payant le droit d'entrée. La part des gratuits est plus importante que l'année dernière (30% alors qu'en 2012 18%). Le Festival des Envies Rhône-Alpes a eu lieu en juillet et a augmenté les chiffres mensuels de près de 500 personnes. La fréquentation des individuels enregistre des effectifs irréguliers, une année sur deux (entre 4300 et 5100 personnes).

a) Ces visiteurs sont à 74% français, avec la moitié qui provient d'autres départements. 26% sont des étrangers avec encore cet été, l'apparition de nouvelles nationalités (tchèques, russes, israéliens...).

b) La part des individuels en première visite sur le site (87%) ou celle des visiteurs déjà venus (13%) reste équivalente aux années précédentes.

c) Le graphique ci-dessous fait bien ressortir les moyens de communication utilisés par ces visiteurs. Les guides touristiques demeurent l'outil privilégié des individuels (59%). La presse et le bouche à oreille occupent la seconde place avec 11 et 8%. Les autres outils ont été moins sollicités.

Il est à souligner encore cette année, la bonne collaboration entre les offices de tourisme (Salin, Arles et Port St Louis) et le bureau d'accueil du domaine.



d) Cette année, quasiment la totalité des individuels s'est rendue sur le site dans le but de découvrir un espace naturel. La part

des visiteurs motivés par la photographie, l'ornithologie ou la botanique n'a guère évolué. Par contre, celle des événementiels est en hausse et représente 17% de ce public. La présence du festival des Envies Rhônements sur le site fait augmenter cette catégorie de visiteurs et ce résultat s'avère tous les deux ans.

e) La majorité des randonneurs circulent sur les longs sentiers avec 82% de l'effectif. Tous sont ravis de leur promenade nature et trouvent le site magnifique. Afin d'améliorer leur découverte, des ouvrages ont été réalisés comme la construction d'un nouvel observatoire devant le marais de la Baisse-Claire et le changement de la plupart des brises-vue.

5.1.2. Groupes guidés

Les groupes guidés représentent 34% de la fréquentation pédestre. Ils sont classés en deux catégories : les scolaires (80%) et les groupes d'adultes (20%).

Pour information, en 2013, 133 animations guidées ont été réalisées : 115 animations scolaires (54% sur la journée et 46% en demie-journée) et 18 animations adultes, toutes en demie-journée.

Adultes

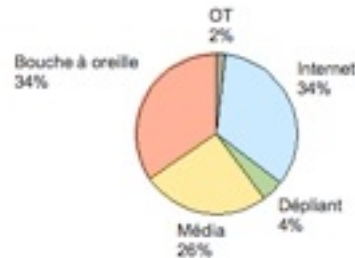
L'effectif des groupes est de 20%, les mois les plus fréquentés sont avril, mai, juin et septembre, octobre, avec un pic en avril et septembre. Pas moins de 18 animations ont été réalisées en 2013.

Faisons connaissance avec les groupes d'adultes questionnés cette année :

a) 66% des groupes reçus sont français (33% des BdR, 18% de la commune et 15% hors département) et les 34% d'étrangers nous viennent de la même agence de voyage suisse, visiteurs réguliers depuis 4 ans.

b) Cette année la part des groupes déjà reçus occupe 34% et démontre bien qu'avec de bonnes prestations guidées, il est possible de fidéliser un tel public. Cette année encore, internet et le bouche à oreille restent les outils

de communication les plus utilisés par les groupes. Par contre les médias occupent la seconde place (en 2012 l'utilisation des guides dépassaient les médias). Les nombreux communiqués de presse envoyés portent leurs fruits et les animations réalisées par le domaine semblent bien relayées durant les événementiels.



d) La majorité de ce public est intéressée par la randonnée et la découverte d'un site naturel. La seconde place est cette année occupée par les événementiels avec 30%.

e) Tout comme les années précédentes, les groupes d'adultes sont des marcheurs (65% sur les grands circuits). Toutefois, 35% de ces visiteurs ont été guidés sur le petit sentier. Les animateurs préfèrent scinder les groupes souvent importants pour éviter le dérangement et l'effet d'attroupement. Il faut souligner également que le sentier du Clos d'Argent est souvent très attrayant, selon la période, du point de vue ornithologique.

Scolaires

L'effectif se maintient mais on constate que depuis 4 ans l'effectif des élèves accueillis varie entre 2000 et 2400 (plus de 3000 en 2009 année au plus grand nombre de projets) et représente 80% des visites guidées.

Le printemps est toujours très sollicité par les établissements scolaires, ils sont présents de mars à fin juin, avec un pic durant le dernier mois.

115 interventions ont été réalisées par l'équipe d'animation du domaine (54% sur la journée et 46% en demie-journée).

Pour info : 17 animations sont déjà réservées pour 2014.

Faisons connaissance avec ce type de visiteurs :

a) Les scolaires français représentent 88% de ce public : les tendances n'évoluent pas (BdR 61%, 25% viennent d'autres départements et 14% de la commune) et les étrangers 12%. Par contre, les scolaires hors département sont en baisse au profit des scolaires des BdR. Cette année, nous avons été sollicités par de nouveaux établissements venus de la région (Fos sur Mer, Port de Bouc, Saint-Mitre, Salon et Fuveau).

Les scolaires restent les plus fidèles des visiteurs puisque plus de 50% d'entre eux reviennent sur le site. Cela prouve que nos prestations scolaires sont bien adaptées et répondent parfaitement aux attentes des équipes enseignantes. De plus, le forfait scolaire, très abordable, leur permet de nous rendre visite avec plusieurs classes. Quelques établissements scolaires, mais aussi des partenaires nous font confiance depuis des années (Passeport13, CPIE, Berthelet, CLC, ADAPS, UFOVAL). Cette constatation, gratifiante pour les animateurs du domaine, peut les rassurer sur l'éducation à l'environnement qu'ils transmettent aux élèves comme aux enseignants.

Depuis 2 ans, seulement trois moyens de communication sont utilisés. Le bouche à oreille, l'outil internet, et les partenariats ont écarté les autres moyens. 50% de ce public nous vient grâce au bouche à oreille et les 50% restant sont partagés entre internet et les partenariats.



Crotte de Genette trouvée sur la tour d'observation du clos d'Argent

Les visites générales (44%) restent les plus sollicitées par les scolaires, les visites à thèmes ou avec ateliers occupent la seconde place (38%) et les interventions hors du site représentent 14%. Les évènements ont réapparu cette année : des collégiens du département accueillis dans le cadre de Marseille Provence 2013.

e) Les scolaires privilégient le petit circuit (80%); c'est un véritable condensé qui leur permet de découvrir la faune et la flore de Basse Camargue. Les longs circuits représentent cette année 20%. On retrouve ici le même schéma que pour les adultes guidés : étant donné les effectifs importants, les classes sont accompagnées sur des sentiers différents. La discrétion facilite l'approche et l'observation de la faune, et la compréhension des milieux est de meilleure qualité en petits groupes.

➤ *L'exposition-nature demeure un outil pédagogique important pour compléter la découverte du milieu et très utile en cas d'intempéries.*

Le partenariat avec le CPIE du pays d'Arles a permis à des écoles du territoire de découvrir le site. Ces visites sont intégrées dans des projets pédagogiques pour lesquels nous participons à la conception avec le CPIE. Cette année cette collaboration a représenté 27

animations (scolaires et adultes) effectuées par nos guides : 23 projets scolaires (12 classes de Port Saint Louis, 10 d'Arles et 1 des Alpes de Haute-Provence) et 4 animations adultes durant le festival Deltaïque.

Pour info, 15 animations ont été réalisées sur le site et 12 en classe ou hors du site

Cette année encore, les prestations pédagogiques proposées à la Pallissade ont intéressé plusieurs écoles maternelles du département. Les élèves ont été accueillis pour des journées de découverte et des ateliers nature.

Le partenariat avec le CG13, sur les projets Passeport13, a permis à 5 classes de collégiens du département d'une part de visiter un espace naturel mais surtout de découvrir les métiers liés à l'environnement (plus de projets en 2013 et des réservations déjà prises pour 2014).

5.2.DÉCOUVERTE ÉQUESTRE

L'activité équestre est en place depuis 15 ans, elle a démarré timidement en 1999 pour devenir aujourd'hui une activité de découverte très importante sur le site, avec un effectif de fréquentation considérable. Trois balades sont

proposées sur le site : 1 h et 2 h pour tous afin de découvrir le domaine, ou bien 3 h jusqu'à l'embouchure du Rhône pour les cavaliers plus expérimentés.

L'activité comptabilise 2750 cavaliers et enregistre une augmentation de 8% par rapport à 2012.

Les mois les plus fréquentés sont toujours juillet et août (la moitié de l'effectif), le printemps représente 34% et l'automne 13%.

Cette année, un suivi des cavaliers a été mis en place par l'équipe d'accueil :

- d'où viennent-ils ?
 - est-ce leur première visite sur le site ?
 - comment ont-ils connu l'activité ?
- Grâce à la récolte de toutes ces données, nous allons maintenant faire connaissance avec les cavaliers 2013.

1) D'où viennent-ils ?

74% des cavaliers sont français et se répartissent ainsi : 6% sont de la commune, 12% viennent des Bouches-du-Rhône et 56% proviennent d'autres départements.

Les visiteurs étrangers, 26%, sont européens pour la grande majorité avec une émergence, toujours actuelle cette année, de pays de l'Est, du Japon, des Etats-Unis, du Canada, de Suède et Finlande...

2) Est-ce leur première visite sur le site ?

A cette question, quasiment la totalité des cavaliers a répondu «oui» ; ils découvraient le site à cheval pour la première fois.

13% sont représentés par des cavaliers qui avaient déjà pratiqué la découverte équestre, et qui reviennent découvrir l'espace naturel.

3) Quels sont les moyens de communication qu'ils utilisent ?

52% des cavaliers découvrent le domaine grâce au bouche à oreille (26%) et au référencement du site dans les guides touristiques (26%). Le bouche à oreille, très présent, résulte d'une bonne publicité relayée par les commerces du village et les hébergements aux alentours. Les offices de tourisme représentent 19%, une part également très importante ; il faut souligner l'excellent travail de communication



Le manadier et ses chevaux

des hôtesse d'accueil des bureaux de Salin, d'Arles et de Port Saint Louis du Rhône.

L'outil internet, les dépliants/cartes et la signalétique sont utilisés par moins de 10% du public.

La répartition des cavaliers reste quasiment identique par rapport à l'année dernière :

les adultes représentent plus de la moitié des cavaliers avec 59% : 54% optent pour la 2h, 36% choisissent la 1h et 10%, les plus expérimentés partent en 3h.

37% sont des enfants de 8 à 12 ans : la répartition s'équilibre en 2013 puisque 45% découvrent aussi bien en 1h qu'en 2h (alors qu'en 2011 et 2012 54% et 47% avaient choisi la 2h) et toujours 10% partent en 3h.

Les scolaires restent les cavaliers les moins représentatifs avec seulement 4% qui ont pratiquement tous opté pour une balade de 1h. Ils n'en restent pas moins des visiteurs fidèles puisque les mêmes établissements reviennent chaque année comme le collège Ampère d'Arles, le lycée de Port de Bouc (lors d'échange franco/allemand).

On a pu constater que les promenades en 1h avaient été un peu plus sollicitées que les années précédentes, ce phénomène a touché toutes les catégories de cavaliers. On a remarqué que les familles, au budget «loisirs» plus réduit, ont préféré les balades de 1h, les jugeant suffisantes et bien évidemment moins onéreuses.

Les paiements par chèques ANCV ont largement augmenté par rapport à 2012, +49% pour le public équestre.

5.3. RECETTES

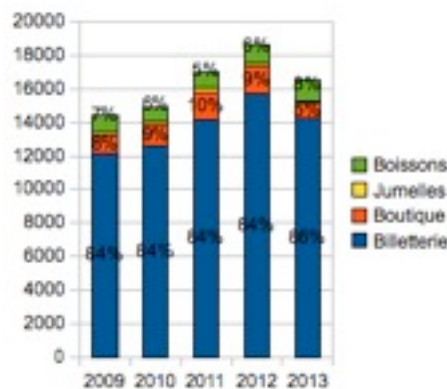
➤ Plus des ¾ des recettes sont toujours représentées par les droits d'entrées et le reste est partagé entre les ventes de documents, boissons, et la location des jumelles.

Les recettes globales de 2013 enregistre une baisse de 12% par

rapport à l'année dernière mais reste dans la moyenne depuis 5 ans.

Les ventes les plus touchées sont celles des documents, avec 50% réalisées en moins cette année. Jusqu'en 2012 ces ventes étaient comprises entre 8 et 10% et cette année elle ne représente que 5% des recettes. Bien que l'achalandage soit demeuré identique, les visiteurs ont beaucoup moins dépensé. Une fois les billets d'entrées réglés, très peu d'achats «plaisirs» ou «souvenirs» ont été envisagés.

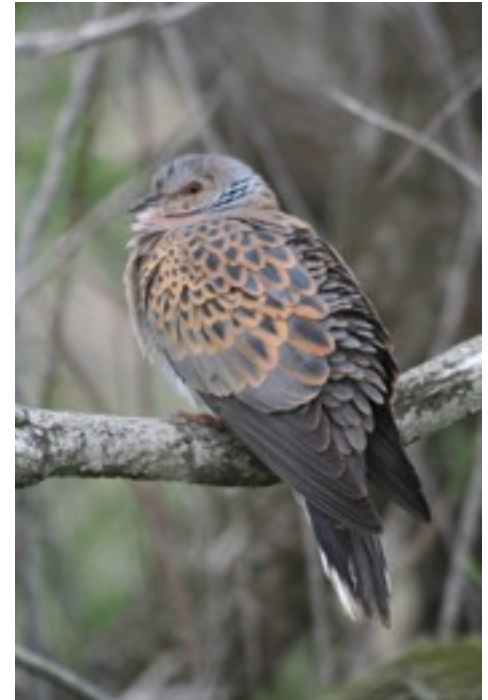
Quant aux boissons et la location des jumelles, les recettes se maintiennent.



➤ Chèque-Vacances ANCV

	à pied	à cheval	Total
2009	4	59	63
2010	16	113	129
2011	19	94	113
2012	25	126	151
2013	35	188	223

Comme le montre ce tableau, les paiements par chèque-vacances sont en perpétuelle augmentation ; 223 visiteurs les ont utilisés (84% pour la découverte équestre et 16% pour le pédestre). C'est la hausse la plus importante depuis 2009, année de notre adhésion (+48%) et démontre qu'avec la conjoncture actuelle; ce moyen de paiement demeure très important pour le public. Ces chèques sont utilisés du mois d'avril à fin octobre, avec une très grosse concentration en août, mois le plus fréquenté pour la découverte équestre.



Tourterelle des bois sur l'aire de pique-nique

5.4. RELATIONS PUBLIQUES ET COMMUNICATION

5.4.1. Parutions dans les médias

• Presse : près de 90 communiqués de presse (événementiels, créations in situ, ...) ont été envoyés à la presse locale, Arles Magazine, l'accueil, le web et blog de l'office de tourisme d'Arles, d'autres bureaux de tourisme (Salin de Giraud, Fos sur Mer, Port-Saint-Louis du Rhône, Martigues), Rivages de France (IGarde et lettre d'information), Journal Farandole, Pôle Relais Lagunes, partenaires Environnement...

• Internet : durant presque 5 mois, une trentaine de demande d'informations ou de réservations via notre site Internet (site hors-service vers le 20 mai) et 7 Google alertes (sites Internet citant le Domaine de la Palissade), site Internet de la LPO dans le cadre de la convention d'échange de données, les sites Internet de nos partenaires techniques de Camargue (PNRC, Tour du Valat, Marais du Vigueirat, etc.) ainsi que sur le site Internet écotourisme du CRT PACA «Esprit Nature».

•Réseaux sociaux : afin de continuer à communiquer sur nos actions, une page Facebook a été créée en juillet : plus d'une centaine de personnes intéressées par nos publications.

5.4.2.Événements

✓JOURNÉES MONDIALES DES ZONES HUMIDES, «les zones humides protègent notre eau» le dimanche 3 février : visite maintenue malgré un fort mistral (seulement 11 personnes présentes/27 personnes inscrites)

✓ROUSSATAÏO : le samedi 23 mars : malgré une météo peu propice, environ 120 personnes se sont rassemblées sur le site à l'occasion de l'ouverture de la saison équestre

✓La Camargue, un égo-système sur le divan : opérations divans menées par l'ANPU (Citron Jaune) : plusieurs participants à la Roussataïo ont volontiers répondu aux questionnaires de psychanalyse

✓Vernissage de l'oeuvre d'Erik Samakh : «Les Flûtes du Bois d'Argent» le vendredi 5 avril a réuni près de 70 personnes

✓Remise du certificat d'engagement dans la Charte Européenne de Tourisme Durable, charte décernée au domaine le 16 mai par le Parc de Camargue, valable jusqu'en 2015

✓FÊTE DE LA NATURE, 7ème édition «Cherchons les petites bêtes !» : les mercredi 22 et dimanche 26 mai : deux animations proposées, la première organisée pour le jeune public et la seconde pour le grand public : visite du mercredi annulée et le dimanche 11 personnes présentes sur 28 inscrites

✓MARSEILLE PROVENCE 2013 : l'après-midi du jeudi 30 mai : accueil de 3 classes de collégiens venus de Salon de Provence, d'Eyguières et Châteaurenard. En compagnie d'artistes du théâtre du Centaure, les élèves ont créé une oeuvre composée de bois récoltés sur le site



✓ASSOCIATION LA FNACA : le jeudi 27 juin, journée champêtre réunissant 80 adhérents saliniers sur le site

✓ASSOCIATION HELLENIQUE SALINIÈRE : le samedi 29 juin, journée de rencontre sur le site réunissant 100 personnes

✓LES ENVIES RHÔNEMENTS : le vendredi 26 juillet : près de 400 personnes sur le site ont découvert les installations artistiques

✓FR3 MARSEILLE : le vendredi 23 août : prises d'images de l'oeuvre de Rob Mulholland, silhouettes au bord du Rhône

✓JOURNÉES DU PATRIMOINE «Cent ans de protection» : le dimanche 15 septembre : 22 personnes accueillies pour une visite guidée

✓FORMATION NATURALISTE LPO PACA : les 17 et 18 septembre : pour la seconde année, la LPO a organisé un stage sur le thème «Identifier et mieux connaître les limicoles» sur le site, réunissant 10 stagiaires et 2 intervenants chaque jour

✓Accueil de 3 journalistes du magazine «ELLE» : le lundi 30 septembre

✓Accueil d'une délégation MP 2013 : le lundi 30 septembre pour une visite de site

✓Rencontres Régionales des Gardes du Littoral : les 2 et 3 octobre au mas de la Cure en Camargue : visites de sites, échanges d'expériences, et ateliers sur les plans de gestion

✓FESTIVAL DELTAÏQUE :
Le samedi 19 «Entre deux rives : quelques lectures de paysages camarguais» : 1 groupe/2 s'est présenté suite à un problème mécanique survenu sur le bateau le matin. Le groupe, à bord d'un «moure de porc» embarcation traditionnelle de pêcheurs et de joueurs du delta, a traversé le fleuve mouvementé pour rejoindre le domaine, accueilli par une animatrice du site (6 personnes)

Le dimanche 20 «Racontez-nous le petit Rhône de Port St Louis» : à bord de Nego Chin, barques traditionnelles à fond plat, 2 groupes ont pu sillonner l'une des roubines les plus connues de Port Saint Louis, «le Petit Rhône» local, bénéficiant d'observations naturalistes données par l'animatrice du domaine et de témoignages d'enfants du pays (20 personnes)

Le prestataire équestre était présent pour des promenades à cheval permettant au public de découvrir les espèces naturelles de Port St Louis (28 cavaliers)

✓FÊTE DES PARCS : le dimanche 27 octobre 15 personnes se sont présentées pour participer à la visite guidée du matin



Grenouille verte sur renoncules

5.4.3. Réseaux et collaborations

Le Syndicat a poursuivi son engagement dans différents réseaux :

✓ Le Réseau Régional des Gestionnaires de milieux Aquatiques

✓ Le Réseau Régional des gestionnaires d'Espaces Naturels

✓ Rivages de France

✓ Conservatoire du Littoral

✓ Agence de l'Eau

✓ Comité de pilotage de la Réserve MAB : participation à la rédaction de l'encyclopédie initiée par cette instance.

✓ Le Syndicat participe activement aux réunions de travail du Parc naturel régional de Camargue :

- Commission « Protection de la nature, études et recherches scientifiques » (J-C. BRIFFAUD).

- Commission « Administration générale » (J-C. Briffaud)

- Commission « Contrat de Delta » (J-C. BRIFFAUD)

- Commission « Gestion de l'eau et des milieux aquatiques, pêche et chasse » (C. Tetrel)

- Commission « Espaces naturels études et recherches » (C. Tetrel, J.C. BRIFFAUD)

- Commission « Culture, éducation au territoire, accueil » (L. Catala)

- Commission « Tourisme durable

et accueil » (L. Catala)

- Comité Syndical

✓ ONCFS : Comité Vague de Froid. Ce dernier a pour but de valider les périodes d'arrêt de la chasse suite à une période de gel prononcé. De par sa situation, la Palissade vient compléter la représentativité des espaces Camarguais.

Des réunions de concertations sont également suivies sur des actions concertées de garderies.

✓ Centre Régional de l'Information Géographique

✓ Le Forum Inter-régional des Lagunes Méditerranéenne, FILMED, porté par le Pôle Relais Lagunes dans le cadre des suivis physico-chimiques. Le FILMED a pour objectif d'améliorer la formation des techniciens du réseau, de mettre en commun les résultats des suivis, les compétences et les savoir-faire et enfin d'informer le grand public et les élus des résultats collectés par les gestionnaires.

✓ Observatoire des Limicoles Côtiers (RNF)

✓ Conseil de village de Salin de Giraud

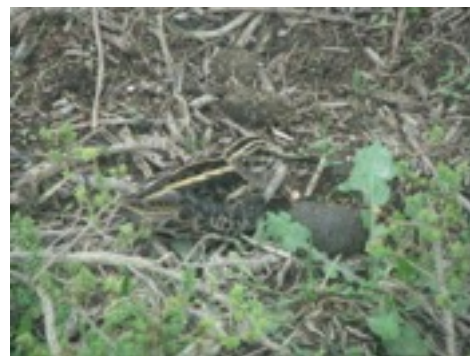
✓ Commission Permanente Patrimoine Environnement de la ville de Port Saint Louis du Rhône.

✓ Agence Régionale Pour l'Environnement

✓ CPIE Rhône Pays d'Arles

✓ Plateforme régionale EEDD

✓ Symadrem : Participation au Co-Pil et au Comité Technique sur l'étude de la création d'une digue au sud de Salin de Giraud.



Bécassine sourde

6. BILAN ADMINISTRATIF

6.1. COMITÉ SYNDICAL

Les élus du Comité Syndical sont :

Conseil Général des B-d-R :

M. Claude VULPIAN, Président

M. Hervé SCHIAVETTI, titulaire

M. Frédéric VIGOUROUX, suppléant

M. René RAIMONDI, suppléant

M. Jean-Marc CHARRIER, suppléant

Ville d'Arles :

M. Jacques DESMAZES, Vice-Président, titulaire

M. Alain DERVIEUX, titulaire

Mme Sylvia LEPEZANT, suppléant

M. Daniel DESCOUT, suppléant

M. Philippe MARTINEZ, suppléant

Ils se sont réunis cinq fois pour débattre des points suivants :

le 12 mars 2013 :

1. Compte rendu de la réunion du 13 décembre 2012,
2. Organisation de la Roussataïo,
3. Convention CDG 13 dématérialisation des déclarations d'emplois vacants,
4. Présentation du Rapport d'Activité 2012,
5. Débat d'Orientation Budgétaire,
6. Mutualisation des structures de gestion et de protection de la nature en Camargue,
7. Questions diverses.

Le 19 mars 2013 :

1. Compte rendu de la réunion du 12 mars 2013,
2. Avis sur la mutualisation des structures de gestion des espaces naturels,
3. Compte de Gestion de M. le Receveur,
4. Compte Administratif 2012 et affectation du résultat,
5. États des achats sans formalités préalables de l'exercice 2012,
6. Budget Primitif 2013,
7. Demande d'étude de faisabilité d'approvisionnement en eau,
8. Questions diverses.

Le 21 mai 2013 :

1. Compte rendu de la réunion du 19 mars 2013,
2. Décision Modificative Budgétaire,
3. Modification du Régime Indemnitaire,
4. Questions diverses.

Le 11 juillet 2013 :

1. Compte rendu de la réunion du 21 mai 2013,
2. Mise à jour de l'actif,
3. Adhésion du Syndicat Mixte pour la Gestion du Domaine de la Palissade au Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Camargue,
4. Questions diverses.

Le 12 décembre 2013 :

1. Compte rendu de la réunion du 11 juillet 2013,
2. Indemnité de conseil du Receveur Municipal,
3. Modification du tableau des emplois,
4. Décision Modificative Budgétaire
5. Questions diverses.

Un dernier Comité Syndical a eu lieu le 11 mars 2014 afin de clôturer l'activité le Syndicat Mixte pour la Gestion du Domaine de la Palissade.

6.2.SUIVI DE L'ACTIVITÉ ADMINISTRATIVE

Cette année un agent a été stagiairisé, un agent a pu bénéficier d'avancement de grade et quatre ont eu des avancements d'échelons. Un agent a été placé en congé maladie pour rechute d'accident de service à datée du 15 février 2013.

Actes administratifs :

Nous constatons que la fluctuation des arrêtés suit l'évolution du personnel du Syndicat. Peu de délibérations cette année en raison de la mutualisation avec le PNR de Camargue au 1er janvier 2014.

Pièces comptables :

Nous pouvons constater que les pièces comptables se maintiennent aussi bien au niveau des dépenses que des recettes.

6.3.PERSONNEL

Au premier janvier de l'exercice, le personnel comprenait 9 titulaires, 2 contractuel et 2 CAE soit un total de 13 personnes.

En cours d'année, l'effectif a été augmenté d'un contractuel animateur, Mme Katia LOMBARDINI, du 1er mars au 5 juillet 2013, pour assurer le remplacement d'un agent en congé maternité ainsi que d'un contractuel accueil, Mme Elsje MATIC, pour assurer le remplacement d'un agent en Accident de Travail à partir du 16 octobre 2013. Un des contrats CAE a évolué vers un contrat Emploi d'Avenir au 1er mars 2013. Une des contractuelles a bénéficié du dispositif d'accès à l'emploi titulaire au 1er juillet 2013.

Les neufs personnes et les contractuels sont financièrement pris en charge par le Syndicat, les emplois en CAE et Contrats d'Avenir sont subventionnés par l'état et pour une petite part par le Syndicat.

Titulaires de la F.P.T :

- Jean-Christophe BRIFFAUD (Responsable du site)
- Lydie CATALA-MALKAS (Animation)
- Sophie CHARITOS (Administration - Secrétariat - Comptabilité)
- Agnès ESPOSITO (Accueil)

- Gérard LAGET (Maintenance - Entretien)
- Antoinette MULLER (Entretien)
- Jean-Jacques SANTICOLI (Gardiennage - animation)
- Emmanuel VIALET (Animation - Suivis)
- Nadine YOUSSEF (Accueil)
- Denis LAFAGE (Chargé des suivis scientifiques et de gestion) en disponibilité pour trois ans reconduits jusqu'au 30 juin 2013)

Stagiaire de la F.P.T. :

- Mlle Claire TETREL (Chargée des suivis scientifiques et de gestion) à partir du 1er juillet 2013

Contractuel :

- Mlle Nelly DAL POS (Chargée des suivis scientifiques et de gestion)
- Mlle Katia LOMBARDINI (Animation)
- Mme Elsje MATIC (Accueil)

CAE :

- Mme Marilynne JARDIN (Accueil)

Contrat d'Avenir :

- M. Fabian MICELI (Entretien)

6.4.FORMATIONS

Le 27 mai 2013 un agent a suivi une formation sur la loutre en Camargue.



Identification de têtards

6.5.BILAN DES CONVENTIONS

Le tableau ci-après reprend les termes de l'ensemble des conventions réalisées par le Syndicat.

N° Délib.	Signataire	Date	Objet	Durée	Renouvellement	Avenant	Reconduit	Terme
13-05	C-E-L-RL, SMGDP ET M. REISSI	12/09/05	Autorisation d'occupation temporaire pour la découverte équestre sur le Domaine	3 ans	oui, Délibération n°14-08 et 33-11			31 mars 2014
13-05	M. REISSI et SMGDP	30/08/05	Vente de la découverte équestre sur le domaine	3 ans	oui délibération n°11-08 et 33-11			31 mars 2014
13-05	C-E-L-RL, SMGDP ET M. REISSI	31/05/11	Autorisation d'occupation temporaire à usage agricole et pastoral	3 ans	oui délibération n°33-11			31 mars 2014
06-06	C D G 13 et SMGDP	19/01/06	Convention régissant la fonction d'inspection dans le domaine de la prévention des risques professionnels	1 an	tacitement reconductible chaque année		oui	
05-06	Les amis des Marais du Vigueirat, ONC, la Fédération des chasseurs des B.d.R, le PARC, la Réserve de Camargue, la TDV et le SMGDP	26/04/06	Convention de partenariat pour un suivi des effectifs d'anatidés et de foulques hivernants en Camargue	5 ans	tacite reconduction	n°1 pour l'ajout d'un partenaire la Cie des Salins du Midi		
11-06	VNF et SMGDP	01/01/06	Convention d'occupation temporaire du Domaine Public Fluvial	10 ans				31 décembre 2015
08-03	M. PERET et SMGDP	01/04/03	Convention pour l'implantation de ruches sur le domaine	5 ans	oui, Délibération n°14-08			1er avril 2014
09-07	CNFPT et SMGDP	01/01/07	Convention cadre de formation	1 an	oui, tous les ans		Délibération 12-12	
10-09	Tour du Valat - SMGDP	20/01/09	Convention pour la mise en place d'un suivi physico-chimique des milieux lagunaires en Méditerranée	Durée de la charte du Réseau	oui		10/09/12	
18-09	ANCV - SMGD PALISSADE	16/07/09	Convention chèque-vacances	5 ans	par tacite reconduction			
20-09	Conservatoire du Littoral - SMGDP	16/07/09	Gestion du site	6 ans	une fois par tacite reconduction			

N° Délib.	Signataire	Date	Objet	Durée	Renouvellement	Avenant	Reconduit	Terme
	ERDF - SMGDP	27/07/09	Contrat relatif à la mise en oeuvre de moyens de desserte décentralisés non connectés à l'ensemble du réseau		tous les ans par tacite reconduction			
10-10	SYMADREM - SMGDP	07/01/10	Convention pour la mise à disposition de données cartographiques	2 ans	tous les ans par tacite reconduction			
20-10	CNAS - SMGDP	17/03/10	Convention d'adhésion au Comité National d'Action Sociale	2 ans	tacitement reconductible chaque année		Délibération 05-12	
21-11	ILOTOPIE - CELRL - SMGDP	01/03/11	Convention de partenariat avec l'association Ilotopie pour la mise en place du festival les Envies Rhône-nement	4 ans				31/12/14
Néant	LPO - SMGDP	27/01/12	Convention de collaboration pour alimenter les inventaires naturalistes dans la région PACA pour la réalisation d'ATLAS régionaux et nationaux					31/12/15
Néant	PARC de Camargue - SMGDP	12/03/12	Convention de mise à disposition de données	16 mois				
16-12	Conservatoire du Littoral - M. Fabian MICELI	10/09/12	Convention de concession du logement du gardien	fin de contrat de M MICELI				
Néant	DIREN Provence-Alpes-Côte d'Azur	10/09/12	Convention SILENE	3 ans	tacite reconduction			



Chenille de Sphinx de l'euphorbe

6.6.BILAN FINANCIER

Avec un résultat cumulé positif aussi bien en investissement qu'en fonctionnement, le Syndicat Mixte pour la Gestion du Domaine de la Palissade finit son existence en démontrant une gestion rigoureuse des moyens alloués. Les résultats de l'année de -4 763,44 € en fonctionnement et +951,59€ en investissement attestent d'une conduite financière au plus près des besoins. Le résultat cumulé de 177 520,7€ constaté permettra ainsi au PNR de Camargue de prendre le relais dans de bonnes conditions.

La remise à niveau de la participation des collectivités au niveau de 2011 a permis de réaliser une année nettement meilleure d'un point de vue financier. La dotation des participations des collectivités membres c'est ainsi vue augmentée par rapport à 2012 de 39 921,44 €.

Pour autant le résultat de la section de fonctionnement est déficitaire de 4 763,44 € soit 0,84% des dépenses de fonctionnement de l'année.

Les recettes augmentant nettement aussi cette année avec une hausse de près de 93 000 € ! Cela s'explique par 3 phénomènes conjoints :

- La remise à niveau des participations statutaires des collectivités locales au niveau de celui de 2011, soit une hausse d'environ 40 000 €
- L'augmentation des recettes propres en raison du solde des opérations de démoustication pour 63 500 €
- La non-réalisation des transferts entre sections cette année, en raison de l'arrêt du syndicat, minore le résultat.

Avec un résultat de +951,59 € en investissement, le résultat de la section d'investissement n'appelle pas de commentaire particulier. Au final le résultat de l'année est de -3811,85 €.

Les taux de réalisations de cette année sont respectivement de 88,96% pour les dépenses et 81,02% pour les recettes.

Le fait d'avoir voté en 2013 le budget en sur-équilibre justifie la différence entre les sommes inscrites en dépenses et en recettes. Il est à noter que si l'on neutralise le fonds de roulement en recette, le taux de réalisation grimpe à 105,38%, ce qui signifie que nous avons réalisé plus de recettes réelles que prévu.

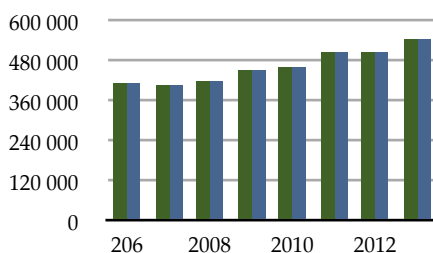
Globalement le fond de roulement de la structure passe de 194 572 € à 190 760 €. Une fois déduit les restes à réaliser de 17760 € il est ramené à 173 000 €.

6.6.1.Dépenses

Les dépenses de fonctionnement au 31 décembre 2013 s'élèvent à 570 512,73 €, soit 93,52% de taux de réalisation.

Les dépenses de personnels s'élèvent à 391 931,94 € et représentent 77,66% des dépenses de la structure.

■ Dépenses d'exploitation
■ Dépenses réelle de Fonctionnement



Dépenses Réelles de Fonctionnement (DRF) : DF moins les dotations aux amortissements, les déficits éventuels et les prélèvements pour la section d'investissement.
Dépenses d'Exploitation (DE) : DRF moins intérêts versés et transfert.

100% des dépenses d'exploitations sont affectés à la gestion du site. Les dépenses d'exploitations évoluent fortement cette année. La moitié de cette hausse s'explique par le décalage bisannuel de la participation au festival les Envies Rhône ment. L'autre partie de la hausse s'explique par une augmentation de personnel liée au GVT et au paiement de CDD. Ces contractuels étant liés à des remplacements de personnels, ils sont compensés par les remboursements de l'assurance statutaire ou de la sécurité sociale.

	DE/DRE
2006	100 %
2007	100 %
2008	100 %
2009	97,82 %
2010	100 %
2011	100 %
2012	100 %
2013	100 %

Evolution des DRF		
	En %	En VA
2006-07	-1,57 %	-6 451,19 €
2007-08	2,87 %	11 640,86 €
2008-09	10,28 %	42 836,61 €
2009-10	-1,69 %	-7 754,14 €
2010-11	7,52 %	34 502,92 €
2011-12	0,43 %	2 173,30 €
2012-13	7,39 %	37 280,26 €

Evolution des frais de personnel		
	En %	En VA
2006-07	-1,82 %	280 560,08 €
2007-08	6,96 %	300 089,68 €
2008-09	6,41 %	319 334,86 €
2009-10	4,37 %	333 304,34 €
2010-11	4,37 %	347 868,44 €
2011-12	5,05 %	365 431,18 €
2012-13	7,25 %	391 931,94 €

Evolution des charges générales		
	En %	En VA
2006-07	-4,09 %	120 612,94 €
2007-08	-7,19 %	111 936,16 €
2008-09	12,3 %	125 699,43 €
2009-10	-5,36 %	118 959,08 €
2010-11	29,9 %	154 522,92 €
2011-12	-16,34 %	129 272,23 €
2012-13	15,81 %	149 715,73 €

6.6.2. Recettes

L'ensemble des chapitres de recettes est en hausse. Cela s'explique par des réajustements des dotations et des soldes d'opérations liés à l'arrêt du syndicat au 31 décembre 2013. La hausse atteint 92 98,52 €, soit 19,67%. Bien que certaines hausses étaient prévisibles, d'autres proviennent de réalisations sous-estimées.

Le taux de réalisation des recettes est de 110,23 %, soit 108,60% en version corrigée.

Cela signifie que l'ensemble des recettes prévues a été réalisé, voire dépassé :

- Les produits du domaine (chapitre 70)

La hausse la plus spectaculaire puisque le chapitre augmente de 63 576,55 € (+69,89% !). Nous finissons l'activité du syndicat avec un record du pour l'essentiel au solde dû par le PNR de Camargue au titre des suivis liés à la démolition.

- Les dotations et participations (chapitre 74)

Comme attendu la hausse est en proportion de la baisse de 2012 soit 39 921,44 €.

- Les atténuations de charges (chapitre 013)

Elles augmentent de 1 996,66 € et pourtant l'ensemble des indemnités journalières dues par la sécurité sociale au titre des remplacements n'est pas encore enregistré (elles le seront dans la compatibilité du PNR de Camargue)

- Opération d'ordre entre sections (Chapitre 042)

RAS

- Les produits exceptionnels (chapitre 077)

RAS

6.6.3. Perspectives

Les deux sections du budget du syndicat finissent avec un excédent. Nous pouvons ainsi transmettre une situation budgétaire saine au PNR de Camargue qui prend maintenant le relai. Toutefois, notons que si la section d'investissement est clairement sur de bons rails, la section de fonctionnement

est plus tendue malgré un résultat correct cette année, notamment due à des opérations exceptionnelles.

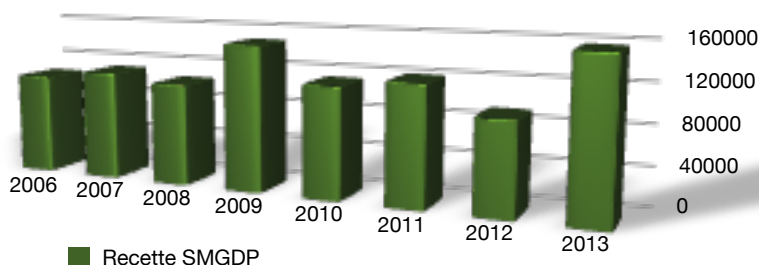
Evolution des recettes du Syndicat

Les recettes réelles de fonctionnement sont les RF moins les atténuations de charges (ex : remboursement CNA-SEA) et l'éventuel excédent.

Les produits d'exploitations s'entendent comme les recettes provenant de l'activité du SMGDP.

	Produits de l'exploitation	Recettes réelles de fonctionnement
2006	89 321,39 €	429 549,35 €
2007	92 476,13 €	459 425,58 €
2008	91 784,98 €	449 849,42 €
2009	100 039,56 €	502 640,96 €
2010	99 890,55 €	474 435,72 €
2011	119 288,39 €	506 556,81 €
2012	90 963,14 €	428 367,13 €
2013	154 539,69 €	519 368,99 €

	% autofinancé	Transfert reçus	Dont CG13	Dont Arles
2006	20,79 %	73,58 %	57,51 %	15,36 %
2007	20,13 %	73,65 %	54,85 %	18,28 %
2008	20,40 %	76,18 %	57,14 %	19,05 %
2009	19,90 %	69,54 %	52,16 %	17,39 %
2010	21,05 %	75,15 %	56,36 %	18,79 %
2011	23,55 %	71,81 %	53,85 %	17,96 %
2012	21,23 %	75,58 %	56,67 %	18,91 %
2013	29,76 %	70,02 %	52,52 %	17,51 %
Moyenne	22,10 %	73,19 %	55,13 %	17,91 %



Recettes en €	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Ch. 70&77	1E+05	1E+05	102 596	146 51	111 734	119 2	91 658	155 68

6.6.4. Bilan programme

Les résultats de l'année en cours sont :

Solde d'exécution de l'exercice : 95 159,51 €.

Excédent de clôtures : 98 051,43 €.

Reste à réaliser : 31 000 € en dépense et 17 760 € en recette.

L'excédent de clôtures de l'exercice reste au niveau de celui de l'année dernière, ce qui est normal, l'ensemble de l'ajustement des programmes étant réalisé en 2013. Les opérations réalisées en cours d'année correspondent à la finalisation de certains programmes conservés pour la bonne action du syndicat (réfection d'observatoire, d'écrans et des pistes d'accès) et qu'il était nécessaire de solder et l'apurement de l'actif.

Il reste donc 84 651,43 € (excédent de clôtures diminué des restes à réaliser) à affecter aux dépenses d'investissement. L'ensemble des programmes subventionnés étant soldé, cette somme doit servir principalement à acquérir les biens amortis à remplacer et l'autofinancement des programmes à lancer. L'excédent de clôtures est donc le reflet de la capacité d'autofinancement du syndicat.

Le programme d'investissement de l'année 2013 a été entièrement conduit. Il s'agissait pour l'essentiel de finaliser des opérations en cours et de remplacer du matériel.

Un aménagement est prévu sur le sentier de la Baisse Claire avec la mise en place d'un écran de protection à base de plantation de Tamaris. Ces travaux ont été complétés par la réfection de l'observatoire de la Baisse Claire et le remplacement des écrans d'arrivée.

Le programme de réalisation des clôtures a été interrompu en raison de la liquidation judiciaire de l'association d'insertion en charge des travaux. Les travaux ont été finis en régie par l'équipe de la Palissade.

La deuxième tranche sur la réfection des huisseries des bâtiments a été finalisée.

La cour des bâtiments a été rénovée.

La tondeuse auto-portée changée.



Chevaux dans la sansouire

Le remplacement du tracteur et du girobroyeur n'a pas eu lieu (évaluer le besoin au regard de l'existant au PNR de Camargue).

6.7. PROGRAMME 2014

Un programme d'acquisition a été établi pour 2014. Il concerne essentiellement du remplacement de matériel ainsi que deux programmes financés par le Conservatoire du Littoral : la réfection d'une partie de la piste centrale et d'un ouvrage hydraulique.

GESTION DES SITES DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL DANS LES BOUCHES-DU-RHONE

Bilan 2013

ARLES : Domaine de la Palissade (702 ha)
Gestionnaire : Syndicat Mixte de Gestion du Domaine de la Palissade

OPERATIONS	RETENU AU COMITE DEPARTEMENTAL	REALISE	REPARTITION DES FINANCEMENTS			OBSERVATIONS	
			CONVENTION DEPARTEMENT / REGION	CONSERVATOIRE DU LITTORAL	SYNDICAT MIXTE		AUTRES
Entretien, gestion, surveillance, accueil du public							
Personnel	393 394	391 932			391 932	P.m. : Budget Syndicat Palissade : Mairie d'Arles : 92820 Conseil Général : 278460	
Fonctionnement	187 600	150 052			150 052	Divers (CNASEA...) : 41842 Recettes du site :	
Amortissements et divers	29 701	28 529			28 529	Entrées site : 18 500 Entrées site découverte équestre : 2 000 € (plus 55 000 € de chiffre d'affaires pour le prestataire) Location sentier équestre, pâturage, ruches 8 800 Suivis scientifiques étude démonsatation : 5 800	
Equipements et entretien							
Réfection huisseries bâtiment principal	14 000	31 390		31 390		reporté	
Réfection cour bâtiment	8 000	8 361		8 361			
Girobroyeur	4 000				4 000		
Tondeuse autoportée	5 500	7 696			7 696		
Tracteur	20 000				20 000	reporté	
Etude technique station d'eau (demande mise aux normes ARS)	15 000			0		En attente réponse communauté d'agglomération sur réseau d'eau potable	
Accueil du public							
Ecran de protection Baisse claire	12 200	10 286			2 057	Dans l'attente du versement subvention CG 13	
Entretien des observatoires et de leur accès	10 000	10 021			2 004	Dans l'attente du versement subvention CG 13	
Protection des milieux							
Remplacement clôture (1ère tranche)	45 000			25 000		Pb synernat à affiner	
TOTAL	744 395	638 267		64 751	606 270	0	
							671 021

GESTION DES SITES DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL DANS LES BOUCHES-DU-RHONE

ARLES : Domaine de la Palissade (702 ha)
Gestionnaire : PNR Camargue

Programme 2014

OPERATIONS	RETENU AU COMITE DEPARTEMENTAL	REALISE	REPARTITION DES FINANCEMENTS				OBSERVATIONS	
			CONVENTION DEPARTEMENT / REGION	CONSERVATOIRE DU LITTORAL*	COMMUNE	AUTRES		
Gestion								
Personnel	407 000	407 000				28 800	Recettes du site: 28 800 (Entrées : 15 000 ; Entrées découverte équestre : 5 000 ; Loyers sentier équestre, pâturage , ruches : 8 800)	
Fonctionnement	99 329	99 329			92 776	278 220	Contributions ville d'Arles et Conseil général	
Amortissements et divers	20 671	20 671				127 204	Syndicat mixte PNR Camargue	
Equipements et entretien								
Véhicules	32 000	32 000				32 000	PNR Camargue	
Chauffé eau cuisine	2 000	2 000				2 000	PNR Camargue	
Tracteur	20 000	20 000				20 000	PNR Camargue	
Bateaux	6 000	6 000				6 000	PNR Camargue	
Etude technique station d'eau (demande mise aux normes ARS)							réunion technique avec ARS / validation système de traitement d'eau, modifications mineures à prévoir	
Remplacement osmose station d'eau	5 000	5 000				5 000	PNR Camargue	
Remplacement ordinateurs	6 000	6 000				6 000	PNR Camargue	
Réparation piste centrale (1 km en plusieurs tronçons)	10 000	0					Reporté à 2015	
Réparation martelière + travaux de reprise de digue entre Sableuse et Palun	15 000	0					Reporté à 2015	
Accueil du public								
Site internet	10 000	10 000					10 000	PNR Camargue
Table de pique nique	2 000	2 000					2 000	PNR Camargue
Remise à niveau Laupio (abri à cheval)	20 000	20 000					20 000	PNR Camargue, dont Demande subvention Dir Environnement CG13 : 4000
Protection des milieux								
Remplacement clôture (fin 1ère tranche)	2 000	0						Finir travaux stoppés en cours à minima ; revoir performance du programme
Fourniture gainelles/bois		5 626					5 626	
TOTAL	657 000	635 626			92 776	537 224	635 626	

* Le total étant largement supérieur à celui prévu dans la convention tripartite, des abattements pourront être effectués en fonction des priorités et des crédits disponibles

Seront détaillés dans cette partie seulement les opérations nouvelles de 2014.

Pour les autres opérations de routine, veuillez vous référer au bilan 2013.

1. Garderie et surveillance

L'équipe a été touché par de nombreuses absences cette année. Un des gardes du littoral a été reclassé sur un poste sédentaire en raison de son état de santé qui ne lui permettait plus d'assurer des fonctions de terrain. Un deuxième garde est également en arrêt maladie pour une rupture du tendon d'Achille.

A ce jour, la garderie tourne avec un service minimum assuré par deux agents. Le principe est de surveiller de manière aléatoire en ciblant les jours où les conditions météorologiques sont favorables.



Passage d'engins motorisés sur les dunes de Piémanson

2. Entretien

La liste des opérations classiques est présentée p.5. Les interventions 2014 proviennent de la réparation des clôtures dont une grande partie est vétuste. En effet la clôture extérieure date de 1982. Elle est donc âgée de plus de 30 ans. Elle est soumise à de nombreuses pressions comme notamment les crues et emplacements. Le Clos d'Armand a vu sa clôture électrique remplacée par une clôture fixe en barbelé cette année. De plus nous avons dû intervenir pour finir le chantier

laissé en plan par l'association d'insertion en charge du marché des travaux.

3. AMÉNAGEMENT ET RESTAURATION DU SITE

Le programme de travaux en 2014 est relativement restreint, notamment au regard des obligations administratives liées au transfert de structures.

3.1.BÂTI

Pas de programme sur le bâti en 2014.

Le chauffage a été réparé et un nouveau chauffe-eau a été installé dans la cuisine.

3.2.INFRASTRUCTURES

Le début d'année à vu la fin du travail en régie sur les clôtures suite à la désaffectation du prestataire choisi par le Conservatoire du Littoral. Le renfort de l'équipe des écogardes sur une journée a été apprécié.

Il était prévu le remplacement de la couverture de l'abri à cheval. La reprise de la subvention au bénéfice du PNR de Camargue a été réalisée et les consultations ont été faites. Les travaux sont reportés en début d'année 2015 pour des raisons de gestion de trésorerie.

Un kilomètre de réfection de piste était prévu. Le cahier des charges est élaboré et la consultation est en cours au Conservatoire du Littoral.

La réfection de l'ouvrage hydraulique entre l'étang de la Grande Palun et l'étang de la Sableuse était programmée mais la consultation est toujours en cours au Conservatoire du Littoral.



4. SUIVIS DES MILIEUX ET DES ESPÈCES

Cette année la mise en place des suivis a été difficile suite à l'absence de deux temps plein (affectation d'un agent dans un autre service et arrêts maladies). Malgré cela la majorité des suivis ont pu être réalisés au dépend d'autres actions. Les actions non réalisées :

- observations faune et flore hors protocole,
- listing insectes et arachnides,
- suivi reptile,
- suivi amphibien,
- nidification isolée des laro-limicoles,
- lutte contre le Baccharis et les autres invasives hors Jussie,
- une partie de l'enregistrement des données,
- la majorité des analyses statistiques.

Voici ci-après les nouveaux résultats 2014.

4.1.PHYSIQUE

Depuis le retour de maintenance à l'automne 2013 de la sonde permanente multi-paramètres du Rhône, nous n'avons pas pu la rendre de nouveau fonctionnelle par manque de moyens et de compétences. De plus, les intempéries de l'année ont fortement endommagés l'installation (cruie et arbres dérivants) : arrachage des points de fixation du câble et de sa gaine protectrice, disparition du tube PVC de maintien et protection de la sonde en profondeur, effondrement du plancher de la cabane de stockage du matériel d'enregistrement, etc. Ces événements nous amène à repenser cette installation et à chercher d'autres solutions pour obtenir les données initialement souhaitées.

Des assecs ont été réalisés sur la totalité des marais à l'exception de Chabrier. Le faible débit du Rhône de juillet et le manque de personnel pour la gestion des martelières ont causé des as-

secs quasi totaux sur les marais dont la baisse Claire. Cette dernière devant rester en eau pour les laro-limicoles nicheurs notamment. Pour autant, l'exceptionnelle météorologie de début aout a causé une importante augmentation des niveaux. Ceci a été le prétexte des deux crues automnales, le sol et les marais étant saturés en eau.

Au niveau météo, l'année a été marquée par l'augmentation des températures moyennes (hiver chaud mais été doux) et un record de précipitations (818mm pour 426 de moyenne depuis 10 ans dont 94mm au mois d'août).

4.2.MAMMIFERES

Le castor a de nouveau été vu début janvier après plusieurs années sans observations directes. Des renards sont aussi régulièrement observés ainsi que des fouines/martres, ragondins et quelques lapins.

4.3.OISEAUX

Deux couples de Milan noir ont été observés : au niveau de la héronnière (1ère reproduction notée en 2002) et à l'entrée de la roubine de la Baisse Claire (depuis 2011).

La reproduction des Cygnes tuberculés a été suivie cette année. Un grand nombre de couples ont essayé de nicher sur le site cette année. En effet, 6 couples n'ont pas réussi à se reproduire (Boutards, Capouillet, Chabrier, Palun, Roustan et Gacholle) et 6 couples ont niché avec succès : au Clos d'Argent (1 poussin à l'envol), la dépendance de la Palun (7 poussins), sur Piémanson (5 poussins), Chabrier (6 poussins dont 3 à l'envol), la Sableuse (nichée tardive de 6 poussins dont 3 à l'envol) et la Baisse Claire (7 poussins dont 5 à l'envol).

Les regroupements estivaux sont stables cette année avec un maximum de 341 individus en juillet (maximum dénombré de 450 individus l'été 2011).

L'îlot de reproduction de la Baisse Claire a présenté un effectif record cette année avec 377 couples : 200 couples de Goélands railleurs, 130 couples de Sternes pierregarins et 47 couples d'Avocettes élégantes. Le grand nombre de Goéland railleur a permis d'organiser avec la Tour du Valat le baguage de 311 poussins fin juin.



Baguage des poussins de Goéland railleur

Nous pouvons noter également la nidification d'un couple de Cygne tuberculé et cela sans perturbation sur les autres espèces. En effet, ils quittent l'îlot après l'éclosion des oeufs.

De plus un stagiaire de 1ère STAV, Grégoire Pecquet, a travaillé sur la réalisation d'un radeau de nidification flottant que nous mettrons à l'eau en mars 2015.



Test de flottaison du radeau de reproduction laro-limicoles

Deux couples de Goéland leucophée ont tenté de nicher mais sans succès (clos Argent et baisse Claire). Habituellement, seul 1 à 2 couples nichent avec succès chaque année avec de 1 à 3 poussins à l'envol.

Quelques observations en dehors de tout protocole ou inhabituelles ont été enregistrées dans le LOG : en janvier 1 Cygne noir a été vu ainsi que 4 bruants des neiges et deux Mouettes pygmées dont une vraisemblablement mazoutée. En février, deux chanteurs de Luscinioles à moustaches ont été localisés. Nous pouvons noter de plus, l'observation répétée d'une Oie cendrée (avec des plumes blanches) sur la Baisse Claire et ceci de l'hiver jusqu'à mai.

4.4.FLORE

Quelques prospections botaniques ont permis d'ajouter des taxons à la liste des plantes vasculaires du site. Il s'agit de : *Silene conica*, *Centranthus calcitrapae* et *Geranium robertianum*.

Les conditions climatiques et le manque de moyen ont permis pour la première fois une forte implantation de la Jussie sur le site et notamment dans les trous du clos d'Armand. Deux chantiers d'arrachage ont été mis en place mais n'ont permis d'enlever que 2/3 des pieds. Il a donc été prévu l'assèchement du clos d'Armand en 2015 afin de finaliser l'arrachage. Un nouveau moyen d'accès à l'eau pour les cheveux sera donc à mettre en place.

La roubine des allemands et la roubine du clos d'Argent ont également été fortement colonisées et les pieds ont été arrachés.

Les prospections sur les étangs intérieurs se sont montrées négatives (c'est-à-dire exemptes de Jussie).



Chantier d'arrachage de Jussie

4.5. PARUTIONS

•Y. Kayser, T. Blanchon, T. Galeski, M. Gauthier-Clerc, B. Poulin, M. Thibault, G. Massez, R. Tiné, N. Sadoul, C. Pin, Y. Chérain, P. Vandewalle, E. Vialet, G. Paulus, N. Vincent-Martin, C. Ponchon, P. Pilard, A. Flitti, P. Isenmann & A. Béchet (2014). Compte-rendu ornithologique Camargue-Crau-Alpilles pour les années 2007-2012. Tour du Valat & SNPN/Réserve nationale de Camargue. 93p. ISBN : 2-31 0368-61-0

•Poulain B., Albalat F., Claeys C., Després L., Jacob C. & Tetrel C. 2013. Rapport final sur le suivi scientifique annuel mené en 2013 en parallèle aux opérations de démoustication au Bti sur le périmètre du Parc naturel régional de Camargue.

5. ACCUEIL DU PUBLIC, COMMUNICATION ET ÉVÉNEMENTS

Suite à la mutualisation au 1er janvier 2014, l'accueil du public a été quelque peu perturbé.

En effet, d'une part pour des raisons administratives, la régie de recettes n'a été opérationnelle qu'à partir d'avril, donc les 3 premiers mois de l'année n'ont engendré aucune recette puisque le site, faute de régie, a accueilli le public gratuitement durant ces mois.

Et d'autre part, suite à une réduction de l'équipe d'accueil (2 agents au lieu de 3) en début d'année, le site est resté ouvert

au public seulement en semaine de janvier à fin mars.

Cette organisation de début d'année même «provisoire» a provoqué une baisse des effectifs car en cette saison les week-end demeurent les périodes les plus fréquentées.

Cette situation, bien que compréhensible suite à la mutualisation, n'en demeurerait pas moins «du jamais vu» puisque depuis 2004 l'organisation de l'accueil était bien en place et connu de tous.

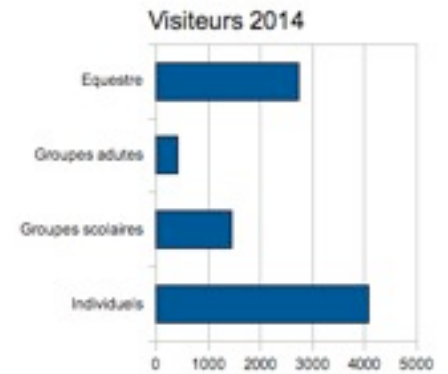
A partir d'avril, l'organisation habituelle est revenue à la normale et le site a ré-ouvert comme auparavant.

De plus, l'équipe d'animation, déjà réduite à 2 guides au lieu de 3, s'est retrouvée à un seul animateur à partir de mi-juin et ce jusqu'à la fin de l'année. En effet, un agent suite à une importante elongation, n'a pu reprendre son poste. Son retour est prévu au printemps 2015, ce qui va provoquer de réelles difficultés pour accueillir dans de bonnes conditions le public guidé. Il faut souligner que les scolaires restent le public le plus concerné puisque ces visiteurs se déplacent en nombre (2 à 3 classes par sortie).



Crue sur la l'abri à chevaux

La fin d'année s'est achevée avec une météo très défavorable : beaucoup de fortes pluies et pas moins de trois crues ! Bien entendu, cela n'a pas facilité l'accès au site (plusieurs fermetures) et a contribué à la baisse de fréquentation.



Ce graphique permet de mesurer les effectifs de chaque catégorie de visiteurs 2014 :

les individuels dépassent à peine les 4000 visiteurs (-20% par rapport à l'année dernière), et le public guidé n'atteint pas les 2000 visiteurs.

Les remarques énoncées ci-dessus confirment bien la diminution de nos effectifs.

Quant à la découverte équestre, les chiffres se maintiennent puisque 2730 cavaliers ont été accueillis sur le site.

Les adultes guidés représentent 65% de «nouveaux visiteurs» et 35% sont des visiteurs fidèles qui ne manquent pas de nous solliciter (accueil régulier depuis 5 ans d'un tour operator Suisse).

Les scolaires demeurent le public le plus fidèle et affichent 46%. Cette part importante est assurée par les diverses collaborations (CPIE, Passeport13, ADAPS, CLC) et à la confiance régulière de quelques établissements scolaires.

6. ADMINISTRATIF ET FINANCIER

6.1. BILAN 2014

Comme attendu le bilan en fonctionnement des dépenses de personnel est conforme aux inscriptions. Toutefois les frais généraux sont en large baisse. Les nombreuses absences expliquent en partie le fait qu'une partie de l'activité en 2014 n'a pu atteindre le niveau des an-

nées antérieures. Par ailleurs le véhicule de terrain n'ayant pas été remplacé, des économies en ont découlé au détriment de l'activité. A noter que cette année de nombreuses difficultés administrative ont impacté la facturation de par le changement de statut. Par exemple à ce jour les factures télécoms de la Palissade ne sont toujours pas réglées. Des économies forcées ont été menées par ailleurs pour gérer les questions de trésorerie du PNRC.

Concernant les programmes 2014, peu ont pu être menés à bien essentiellement pour des questions d'ordres administratifs. A noter que l'achat d'un tracteur est abandonné (le tracteur existant sur le Mas de Rousty sera mutualisé aux espaces naturels).

Il est nécessaire également de signaler l'abandon des poursuites à l'encontre des gestionnaires des espaces naturels par la Fédération Départementale des Chasseurs des Bouches du Rhône et concernant la question de la gestion des sangliers.

6.2.PROGRAMME 2015

Dans le cadre de la mutualisation des structures de gestion un important travail de redéfinition des besoins et d'affectation des ressources sur l'ensemble des sites a été mené. Aussi au regard du redéploiement, certains montant sont révisés et notamment à la baisse, en raison du fait que des ressources affecté à la seule gestion de la Palissade sont aujourd'hui redéployés sur d'autres terrains. Pour autant les besoins sont réels et déjà expliqués les années précédentes. Aussi une demande complémentaire au titre de la convention département région est faite.

Par ailleurs la majeure partie du programme 2014 est repris avec l'ajout d'une nouvelle tranche de travaux pour la réfection de la piste du domaine et d'une partie des clôtures. Ce dernier pro-

gramme est complété par un travail de piquetage pour distinguer les limites foncières entre DPM et domaine de la Palissade.

GESTION DES SITES DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL DANS LES BOUCHES-DU-RHONE

Bilan 2014

ARLES : Domaine de la Palissade (702 ha)
Gestionnaire : PNR Camargue

OPERATIONS	RETENU AU COMITE DEPARTEMENTAL	REALISE	REPARTITION DES FINANCEMENTS				OBSERVATIONS
			CONVENTION DEPARTEMENT / REGION	CONSERVATOIRE DU LITTORAL*	COMMUNE	AUTRES	
Gestion							
Personnel	407 000	398 000				27 126	Recettes du site : 27126 (Entrées : 12 000 ; Entrées découverte équestre : 5 655 ; Loyers sentier équestre, pâturage , ruches :9471)
Fonctionnement	99 329	52 000			92 776	278 220	Contributions ville d'Arles et Conseil général
Amortissements et divers	20 671	19 671				71 549	Syndicat mixte PNR Camargue
Equipements et entretien							
Véhicules	32 000	0					0reporté à 2015
Chauffe eau cuisine	2 000	1 232				1 232	PNR Camargue
Tracteur	20 000	0				0	Annulé
Bateaux	6 000	0					0reporté à 2015
Etude technique station d'eau (demande mise aux normes ARS)							réunion technique avec ARS / dérogation pour système de traitement d'eau, modifications technique à prévoir sur la station
Remplacement osmose station d'eau	5 000	1 276				1 276	PNR Camargue
Remplacement ordinateurs	6 000	0					0Reporté à 2015
Réparation piste centrale (1 km en plusieurs tronçons)	10 000	0					Reporté à 2015
Réparation martelière + travaux de reprise de digue entre Sableuse et Palun	15 000	0					Reporté à 2015
Accueil du public							
Site internet	10 000	0					0Reporté à 2015
Table de pique nique	2 000	0					0Reporté à 2015
Remise à niveau Laupio (abri à cheval)	20 000	0					0PNR Camargue 4000 € subvention Dir Environnement CG13 : 16000 € Report 2015
Protection des milieux							
Remplacement clôture (fin 1ère tranche)	2 000	0					Chantier 2014 finit en régie suite arrêt Symemat. Finir programme en cours à minima. Programme à redéfinir.
Fourniture gamivelles/bois		5 626		5 626			
TOTAL	657 000	477 805		5 626	92 776	379 403	477 805

* Le total étant largement supérieur à celui prévu dans la convention tripartite, des abattements pourront être effectués en fonction des priorités et des crédits disponibles

GESTION DES SITES DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL DANS LES BOUCHES-DU-RHONE

Programme 2015

ARLES : Domaine de la Palissade (702 ha)
Gestionnaire : PNR Camargue

OPERATIONS	RETENU AU COMITE DEPARTEMENTAL	PROPOSE	REPARTITION DES FINANCEMENTS				OBSERVATIONS
			CONVENTION DEPARTEMENT / REGION	CONSERVATOIRE DU LITTORAL*	COMMUNE	AUTRES	
Gestion							
Personnel	345 733	345 733	30 000		94 632	4 251	Recettes du site : 30251 (Entrées : 15 000 ; Entrées découverte équestre : 5 700 ; Loyers sentier équestre, pâturage , ruches :9551)
Fonctionnement	80 000	80 000				283 785	Contributions ville d'Arles et Conseil général
Amortissements et divers	13 506	13 506				26 571	Syndicat mixte PNR Camargue
Équipements et entretien							Personnel en baisse 2014-->2015 en raison de la redistribution des ressources sur l'ensemble des sites gérés par le PNRC
Véhicules	20 000	20 000				20 000	Recettes du site . Report 2014.
Bateaux	6 000	6 000				6 000	PNR Camargue. Report 2014. Liaison Roustan./Palissade.
Programme réfection, mise aux normes bureau, bloc sanitaire, Étude technique station d'eau (demande mise aux normes ARS)	20 000	20 000				20 000	PNR Camargue 4000 € et demande subvention d'investissement Dir Environnement CG13 : 16000 €
Remplacement ordinateurs + photocopieur	6 000	6 000				6 000	Recettes du site.
Réparation piste centrale (1 km en plusieurs tronçons)	10 000	10 000		10 000			Report 2014.
Réparation piste centrale programme complémentaire	15 000	15 000		15 000			Nouvelle tranche 2015. Prévoir un marché global pour tous les sites : Palissade, étangs et marais de Camargue et Rousty ?
Réparation martelière + travaux de reprise de digue entre Sableuse et Palun	15 000	15 000		15 000			Report 2014
Accueil du public							
Site internet	10 000	10 000					10 000 PNR Camargue
Table de pique nique	2 000	2 000					2 000 PNR Camargue
Remise à niveau Laupio (abri à cheval)	20 000	20 000					20 000 PNR Camargue 4000 € subvention Dir Environnement CG13 : 16000 €
Protection des milieux							
Remplacement clôture zone brûlée + piquetage délimitation DPM/Palissade.	18 000	18 000		18 000			01 km en clôture traditionnelle et 3 kilomètres en piquetage informatif (Laune-sud Piémanson)
Fourniture gamelles/bois	pm		pm				
TOTAL	581 239	581 239	30 000	58 000	94 632	398 607	581 239

* Le total étant largement supérieur à celui prévu dans la convention tripartite, des abattements pourront être effectués en fonction des priorités et des crédits disponibles

L'ensemble des actions et des projets présentés ci-dessus est issu du travail et du partenariat de nombreuses personnes. Nous tenons à les remercier.

L'équipe de Gestion

Jean-Christophe BRIFFAUD
Lydie CATALA-MALKAS
Sophie CHARITOS
Nelly DAL POS
Agnès ESPOSITO
Maryline JARDIN
Gérard LAGET
Katia LOMBARDINI
Elsje MATIC
Fabian MICELI
Antoinette MULLER
Jean-Jacques SANTICOLI
Claire TETREL
Emmanuel VIALET
Nadine YOUSSEF

Comité Syndical SMGDP

Jean-Marc CHARRIER
Alain DERVIEUX
Daniel DESCOUT
Jacques DESMAZES
Sylvia LEPEZANT
Philippe MARTINEZ
René RAIMONDI
Hervé SCHIAVETTI
Frédéric VIGOUROUX
Claude VULPIAN

Conservatoire du Littoral

Richard BARRETTI
François FOUCHIER
Philippe GONDOLO
Myriam GRANIER
Bénédicte de la GUERIVIERE
Corinne GUINTINI
Caroline ILLIEN
Geneviève JULIEN
Pascale MAZET
Elodie DOZE.

Comité Scientifique et Technique SMGDP

Sauveur AMICO
Patrick BAYLE
Jean-Pierre BOEUF
Jean BOUTIN
Eric COULET
Patrick GRILLAS
Aline MARTIN
Raphaël MATHEVET
Jean-Yves MONDAIN-MONVAL
Bernard PICON
Rolland ROUX
Christophe SEVEGNER

Claude VELLA

Partenaires techniques

Fanny ALBALAT
Laurence AGHULON
Jérémy ALLAIN
Antony ARGILLER
Antoine ARNAUD
Philippe ATHANASIOU
Catherine BARRAT
Nathalie BARRE
Arnaud BECHET
Nicolas BECK
Sylke BEFELD
Pauline BERNARD
Sonia BERTRAND
Jean-Yves BICHATON
Thomas BLANCHON
Yoann BLANCHON
Espoir BOUVIER
Jean-Jacques BRAVAIS
Willy BRODBECK
Luc BRUN
Emmanuel CAILLOT
François CAVALLO
Laurent CAYROL
Aurélien CHARBONNEL
Ephrem CHARMOIS
Philippe CHAUVELON
Anaïs CHEIRON
Yves CHERAIN
Nathalie CHOKIER
Cécilia CLAEYS
Pascal CONTOURNET
Nicolas CROCE
Virginie CROQUET
Laura DAMI
Leïla DEBEISSE
Pierre DEFOS DU RAU
Julie DELAUGE
Maëva DELAUNAY
Julien DELEUZE
Valérie DEROLEZ
Anne-Sophie DEVILLE
Alain DIDELEUX
Erik DOERLINGER
Sophie ELSSENHEIMER
Gunnel FIDENTI
Amine FLITTI
Benoit FRANCES
Guillaume FRIED
Michel GAUTHIER-CLERC
Jean-Pierre GAUTIER
Frédérique GILLES
Dominique GINDRE
Cyril GIRARD
Marie GRANIER

Véronique GUIGUET
Matthieu GUILLEMAIN
Gaël HEMERY
Samuel HILAIRE
Céline HOUGH
Philippe ISENMANN
Christiane JACKOB
Régis JALABERT
Vincent JOLIVET
Pierre JORAJURIA
Yves KAYSER
Sandrine KIRAMARIOS
Lucie LABBE
Anne LAMBERT
Philippe LAMBRET
Jean-Louis LAMI
Christelle LAURET
Yann LE COUVIOUR
Gaëtan LEFEBVRE
Christopher LEFEVRE
Françoise LEGER
Paul LESCAUX
Robin LHUILLIER
Pascal LOAS
Romain LOUVET
Jean-Laurent LUCCHESI
Elsa MARANGONI
Grégoire MASSEZ
Virginie MAUCLERT
Yolaine MAUFFREY
Catherine MAZOYER
Nicolas METSU
Henry MICHAUD
Gwenola MICHEL
Joanne MICHELUTTI
Fabien MILANOVIC
Gaëlle MOREAU
Jean-Baptiste MOURONVAL
Laurence NICOLAS
Carole NOURY
Anthony OLIVIER
Didier OLIVRY
Béatrice ORELLE
Karine PEDUIO
Pierre PÉRET
Caroline PETIT
Audrey PICHARD
Christophe PIN
Christophe PISI
Brigitte POULAIN
Laetitia POULET
Aurélien QUENCEZ
Olivier RADAKOVICH
Jean-Marie REISSI
Maïles RENAUDIN
Fabien REVEST

Pierre RIGAUX
Patrick RIGAUD
Francine RIOU
Cédric ROY
Nicolas SADOUL
Alexandra SAPIN
Ana E. SANCHEZ
Sati SCANDALIARIS
Lorenzo SERRA
Eléonore TERRIN
Marie-Annick TESTE
Tim TIJSEN
Josiane TRIMBOLI
Brice TROUILLET
Jean VALERO
Héloïse VANDEPERT
Philippe VANDEWALLE
Régis VIANET
Nicolas VINCENT-MARTIN
Frédéric VOLLE
Lucie WEGENER
Loïc WILLM
Nicole YAVERCOVSKY

Ainsi que :

Les écogardes
Adjudant FAVIER et sa brigade
Les pompiers
Office Tourisme Salin de Giraud
Réseau du Suivi Lagunaire
Tous les enseignants qui nous font confiance depuis de nombreuses années

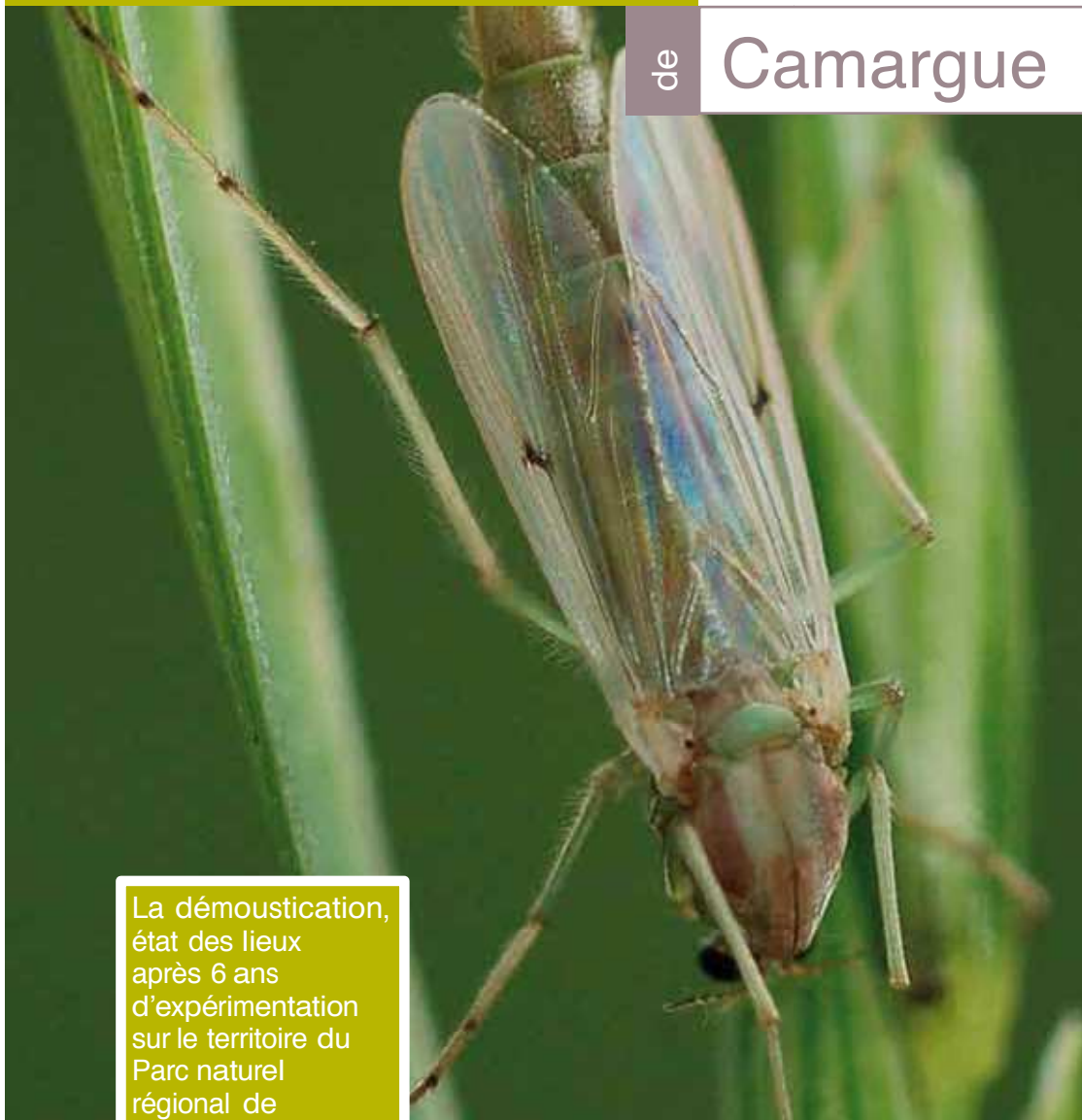
Et que tous ceux que nous avons oubliés nous excusent.

Annexes

Plaquette de 13 pages du Parc naturel régional de Camargue sur le bilan des 5 années de la démoustication expérimentale de PortSaint Louis du Rhône et Salin de Giraud :

Parc naturel régional

de Camargue



La démoustication,
état des lieux
après 6 ans
d'expérimentation
sur le territoire du
Parc naturel
régional de
Camargue





Salin de Giraud, le 08 janvier 2015

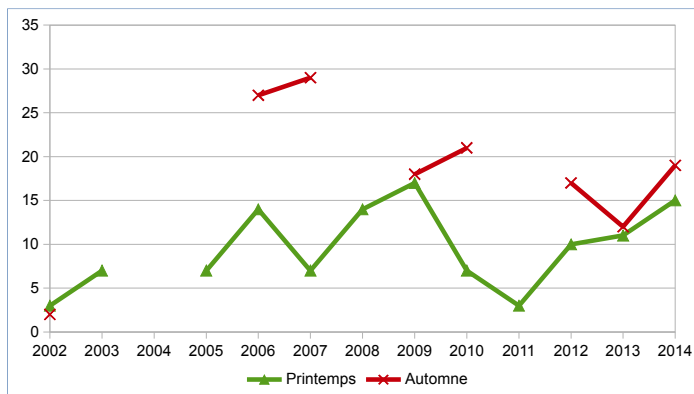
Note informative destinée aux participants du comptage semestriel des sangliers sur le domaine de la Palissade

En 2002, un suivi à long terme du nombre de sangliers a été mis en place afin d'évaluer la population de sangliers qui fréquente le domaine de la Palissade et son évolution sur le long terme. Chaque année, deux comptages sont effectués par des observateurs à cheval et sur des points fixes : un au début du printemps pour les reproducteurs et un à l'automne pour les jeunes et l'effet réserve (report des sangliers pendant la saison de chasse). Durant la matinée, des personnes à cheval parcourent le site en 3 équipes ce qui permet d'avoir un point d'observation surélevé. De plus, les chevaux ont tendance à lever les sangliers de leur poste. Après recoupement des observations, il est possible d'évaluer le nombre de sangliers présents au moment du comptage.

Ce suivi n'a pas pour but de déterminer un nombre exhaustif des sangliers mais de permettre l'observation de l'évolution des populations estimées sur le long terme grâce à la répétition de la même méthode.

Résultats 2014

Le graphique ci-joint représente le nombre de sangliers contactés (vus) en fonction de la saison et de l'année. Les valeurs manquantes correspondent à des impossibilités de suivi, essentiellement pour cause de crues.



Nous observons que la population printanière de sangliers reste dans la moyenne et ne présente pas d'augmentation sur le site, avec en moyenne 9 individus (11 + 4 nouveaux-nés au chaudron ont été vu le 1^{er} avril 2014). Les résultats automnaux montrent quant à eux une baisse progressive et régulière avec 19 individus contactés en automne dernier pour 18 en moyenne (effectif minimum en 2013 avec 12 individus). Les très hauts niveaux d'eau rencontrés pendant ce comptage nous permettent de penser que l'effectif estimé est très proche de l'effectif réel, les individus présents étant concentrés sur les points hauts, à sec.

Avec une densité de 1,7 sangliers pour 100 ha le domaine de la Palissade ne semble donc pas être un site favorable aux sangliers. En effet, l'isolement et le manque de nourriture (observations de mortalité naturelle chez les jeunes marcassins), associés au prélèvement cynégétique ne permettent pas une augmentation des effectifs.

Claire Tetrel
Chargée des suivis scientifiques et de gestion

Domaine de la Palissade - BP 5 - 13129 Salin-de-Giraud • Tél : +33 (0)4 42 86 81 28
E-mail : palissade@parc-camargue.fr

48 PARCS
NATURELS
RÉGIONAUX
EN FRANCE

Alpilles, Ardennes, Armorique, Avesnois, Ballons des Vosges, Boucles de la Seine Normande, Brenne, Brière, Camargue, Caps et Marais d'Opale, Causses du Quercy, Chartreuse, Corse, Forêt d'Orient, Gâtinais français, Grands Causses, Guyane, Haut-Jura, Haut-Languedoc, Haute-Vallée de Chevreuse, Landes de Gascogne, Livradois-Forez, Loire-Anjou-Touraine, Lorraine, Luberon, Marais du Cotentin et du Bessin, Martinique, Massif des Bauges, Millevaches en Limousin, Montagne de Reims, Monts d'Ardeche, Morvan, Narbonnaise en Méditerranée, Normandie-Maine, Oise- Pays de France, Perche, Périgord Limousin, Pilat, Préalpes d'Azur, Pyrénées Ariégeoises, Pyrénées Catalanes, Queyras, Scarpe-Escaut, Vercors, Verdon, Vexin Français, Volcans d'Auvergne, Vosges du Nord